L'ABEILLE.

PAR BULLITT, BULLEN & MAGNE.
No. 82, RUE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS:
LUNDI MATIN, 25 FEVRIER 1839.

POUR PRESIDENT DES ETATS-UNIS,

HENRY CLAY,

DU KENTUCKY,

sauf à la décision d'une Convention Nationale.

[illegible] vingt manières de répondre à un article de [illegible]. Le premier et le plus sage, surtout lorsqu'on [illegible] de bon à dire, c'est de se taire; le second c'est [illegible] les pensées de l'écrivain que l'on prend [illegible]; troisième c'est de lui attribuer des inten[tions] qu'il n'a jamais eues; le quatrième c'est d'afficher [des] sentiments de générosité et de se faire bon gré mal [gré le] champion des victimes innocentes, malheureuses [vic]times que le malencontreux adversaire a osé [attaquer]. Le cinquième.... le sixième.... mais en [voilà] assez.

[Ce] dernier moyen seul aurait dû suffire pour nous [mettre à l'abri] des attaques d'un journal qui, tout en profes[sant des] principes favorables à l'administration, ne de[vrait pas] se mettre en opposition avec les intérêts du [pays]. Notre plus grand tort sans doute dans toute [cette af]faire, c'est d'avoir défendu les intérêts et l'hon[neur des] citoyens américains contre les agressions du [Mexique], et surtout d'avoir osé reprocher à l'inhabi[leté du] gouvernement de Van Buren et compagnie, la [honte] et les indifférences avec laquelle il a accueilli les plain[tes qui] lui ont été portées. Nous avons grand tort, [sans doute], mais nous n'avons pas, comme notre hon[orable] confrère, des raisons sonnantes pour supporter [une] opinion; nous soutenons la nôtre par conviction et nous [blâmons] le gouvernement, parce qu'à nos yeux le [gouver]nement n'a pas fait dans cette circonstance ce [qu'il doit] de son devoir de faire, et ce que les citoyens [ont] le droit d'exiger de lui.

[Il] a notre style "moitié catilinaire, moitié apologé[tique]" [illegible] que l'état de la question ne justifiait [nullement], et ce qui le prouve, c'est que notre confrère [dans] son article tout aussi long que le nôtre, ne [répond] aucune de nos assertions, et ne cherche à [justifier] le gouvernement Mexicain, ni l'exécutif [des Etats-]Unis, des reproches que nous leur avons [adressés]. C'est été, il est vrai, une tâche assez diffi[cile], [illegible] quelque peu Herculéenne, et nous ne sommes [pas surpris] que le journal en question ne trouve à [op]poser que des lieux communs, voulant princi[palement] ce qu'il appelle décence, modération gé[nérale]. Mais, comme nous le disions au commence[ment de] cet article, quand on n'a rien de bon à dire, on [illegible] faut absolument remplir une colonne ou [illegible] du journal, on a recours à d'autres [moyens] bien connus à notre confrère et à tous les au[tres].

[Il est] enfin qu'avons-nous donc dit de si mons[trueux]? Nous avons avancé timidement que le Mexique [n'était] pas encore arrivé à la civilisation,—notre terrible [confrère] en convient lui-même et il ajoute que "le [Mexi]que n'en sera encore fait que peu de pas dans la voie [du pro]grès." Nous avons dit que les citoyens améri[cains], comme les citoyens Français, ont été pillés, in[sultés] et vexés par les autorités mexicaines—notre [honorable] collègue se garde bien de nous contredire: les [faits] sont là, et il est difficile de disputer contre des [faits]. Mais ce que nous n'avons pas dit, c'est que "les [Mexicains] sont une horde de bandits, de voleurs de [grand chemin], &c." à chacun ses œuvres, et ces [expressions] se trouvent nulle part dans notre article nous [illegible].

[D']ailleurs il y a fort peu de charité à rabaisser ain[si des] nations et à attacher aux individus les re[proches] qui ne sont adressés qu'à la masse, au corps [de la] nation considéré comme corps politique. [C'est ain]si qu'il existe entre la nation Française et la [nation] Anglaise une antipathie innée et indestructi[ble], [une] sorte de haine nationale que des centaines [d'années] de paix ne parviendront pas à affaiblir, et [d'un] autre côté, il serait ridicule d'avancer [que] cette même animosité sépare les individus des [deux n]ations. Pris isolément, le Français et l'An[glais] vivent avec tous les dehors de la politesse et [du res]pect mutuel.—Considérés comme nations, au [contraire], ils se haïssent et se déchirent à belles-dents [et sont] sans doute [illegible] ignorance ou [illegible] arguer de nos déclamations contre [le] Mexique, que nous accusons les Mexicains d'être [des] bandits et des voleurs de grands-chemins. Nous [avons] trop d'honneur de connaître plusieurs individus [de] cette nation et certes jamais l'idée ne nous est ve[nue] de les flétrir de ces épithètes insultantes.

[Nous] avons attaqué le gouvernement du Mexique, [ses] autorités constituées et les canons que ces autorités [illegible] gouvernement ont mises en mouvement et qu'ils [ont dé]chaînés contre quelques milliers d'individus [illegible] sans défense et sans soupçons; et personne sans doute [ne] pense de nous en blâmer. Nous n'avons pas [illegible] notre mépris pour un gouvernement qui, pour [illegible] offensive et défensive, n'emploie que la infamie [et la] perfidie, qui, confiant ses destinées à un Santa [Anna], à un imposteur éhonté et débauqué, sanc[tionne] la fabrication de proclamations aussi complè[tement] fausses et mensongères, quelles sont sottes et ri[dicules]. Il y a peu de jours, le Courrier nous a donné [une] pièce étrange de fabrique mexicaine que l'auteur [a] revêtu de la signature de l'amiral Bau[din], [illegible] même d'horreurs et d'absurdités, la pré[sente] [illegible] a pas eu honte de la reproduire et de [la] répandre.

[Il] faut admettre de deux choses l'une, ou que les [ministres] mexicains ont cru à la réalité de cette [proclama]tion, ou qu'ils l'ont insérée sachant fort bien [qu'elle] était apocryphe. La première supposition est [inadmis]sible, car la pièce en elle-même porte si bien [le] cachet de la bêtise, qu'il faudrait faire [à nos] confrères du Mexique les honneurs d'une ab[surdité] complète de sens commun, pour les excepter [de ce] blâme. Reste donc la seconde, la seule proba[ble, et] nous n'hésitons pas à le dire, la seule vraie, [la seule] fondée. Or, nous le demandons, quel nom [donner] à une presse qui s'avilit elle-même à ce point, [à un] gouvernement qui encourage et peut être mê[me com]mande de pareilles vilainies?

[Not]re antagoniste se trompe étrangement s'il croit que [nous] voulons exciter une guerre, sans motifs; mais [par] contre aussi, s'il s'imagine que nous reculions [devant] les conséquences quelles qu'elles soient, d'un [illegible] que commanderait le soin de l'honneur du pays. [Nous] ne voulons point ravager le Mexique, brûler des [villes] [illegible] nous voulons que le Mexique respecte nos [citoyens] et le pavillon de l'Union partout où ils se [trouvent]. Nous ne voulons pas verser le sang en[nemi], mais nous ne voulons pas non plus que cet enne[mi] verse le sang de nos concitoyens, sans en porter [la peine]. Ce que notre confrère appelle un parti pris [de] [illegible] nous, nous l'appelons hautement l'honneur [nation]al et nous ne voyons rien de fâcheux dans les plain[tes] portées par les citoyens de l'Union et jusqu'à ce [illegible] adressées au pouvoir exécutif.

[Le] gouvernement américain, dit encore ce journal, [illegible] qu'il doit faire pour obtenir justice en fa[veur de] ses concitoyens." Le gouvernement FERA ! [illegible] des promesses, lorsqu'il faudrait agir et agir [avec] vigueur. Il y a long-temps que le gouverne[ment] devrait AVOIR FAIT droit aux justes réclama[tions] des citoyens Américains. La presse libérale ne [illegible] autre chose. Jaloux des droits et de l'hon[neur de] ses compatriotes, elle les soutiendra toujours [illegible] et contre tous, et ne les sacrifiera jamais, pour [ménager] l'administration, quelle qu'elle soit.

[Qu]elques-uns de nos confrères sont beaucoup trop [n]égligents: en voici un exemple entre mille. Lorsque [nous] parvint la nouvelle des désastres de la Martinique, nous fûmes assez heureux pour nous procurer des [détails] circonstanciés et la seule copie qu'on eut ici [d'un] document public relatif à cet événement. L'Ec[ho] [illegible] nous donnâmes fut reproduit par tous nos con[frères]. Presque tous nous en donnèrent crédit. [Mais il] paraît qu'en faisant les slips pour l'extérieur on [a] omis cette mention: "Extrait de l'Abeille." [Le] Lafayette de New-York du 15 février donne [illegible] de cette publication à un journal qui nous l'a[vait] emprunté. Ce sera sans doute une négligence, [mais] nous ne nommons nous personne pour cette fois. [Mais] nous serons moins indulgents à l'avenir: à cha[cun] [illegible].

[N]ous avons reçu samedi une communication signée [illegible] que nous nous empressons de publier et [sur] laquelle nous appelons l'attention, comme renfer[mant des] vues extrêmement justes sur les affaires finan[cières] de notre ville. Nous engageons Mr. Bienville [à] nous donner souvent de pareilles communications, [car] nous trouvons dans la première, utilité, clarté et [pré]cision.

Le steamer Marshall ne partira pas aujourd'hui pour la Havane, comme il devait le faire, parce que les propriétaires n'ont pas été suffisamment encouragés. Le public est ainsi fait: il veut bien voir se former des entreprises utiles, parce qu'elles doivent augmenter ses jouissances ou accroître ses profits; mais faut il s'imposer le plus léger sacrifice, on refuse. Un bateau mis dans la navigation entre ici et la Havane doit réussir à la longue; mais les commencements seront toujours difficiles et l'on ne peut attendre d'un individu qu'il se ruine pour faire réussir une entreprise utile au public. Il faut que chacun contribue pour sa part, au succès, puisque chacun en profite.

Nous apprenons par le trois mâts barque Lédgard arrivé ce soir en ville, que la flotte d'exploration des Etats-Unis était partie de Rio-Janeiro le 6 janvier pour la mer pacifique.

Les officiers et les équipages étaient en bonne santé.

Le 20 courant le bateau à vapeur Livingston parti de ce port pour Shreveport a touché sur un chicot et a sombré à trois milles au dessus des Natchitoches. La cargaison est entièrement perdue. L'on espère sauver le bateau.

NOUVELLES DE LA MARTINIQUE.

On a reçu à Charleston des journaux de la Guadeloupe jusqu'au 18 janvier. Ces journaux ne parlent pas des effets du tremblement de terre dans cette île; on doit présumer que la commotion s'est bornée à la Martinique où les ravages sont effrayants. Le capitaine Mitchell, du brick Boiah, évalue à quinze cents le nombre des morts à la Martinique par cet événement.

Nous avons aussi la copie d'une lettre de St. Pierre Martinique, du 12 Janvier, publiée dans le Journal du Commerce de Pointe à Pitre, Guadeloupe; mais comme cette lettre ne contient rien que nous ne sachions déjà depuis longtemps, nous ne jugeons pas utile de la reproduire.

NOUVELLES D'EUROPE.

Extrait des journaux de New York du 15 février.

Le navire Hibernia, capitaine Cobb, arrivé à New-York y a apporté des nouvelles de Liverpool jusqu'au 17 janvier, et de Londres jusqu'au 16. Le paquebot Hibernia était arrivé à Liverpool dans la matinée du 14, apportant des dates des Etats-Unis, jusqu'au 26 décembre. Le Hibernia porte les lettres sauvées du paquebot Pennsylvania et celles du St. Andrews ont été envoyées par le Roscius qu'on annonce en bas.

On s'efforçait en Angleterre de faire abroger la loi des céréales et à cet effet il se tenait journellement des meetings.

Il paraît que la cargaison du St. Andrews a été moins avariée qu'on ne le croyait d'abord. La cargaison du Pennsylvania était très avariée et exposée au pillage. La coque de ce navire était entière aux dernières nouvelles. On évalue les cargaisons du St. Andrews et du Pennsylvania de 400,000 à £500,000. Celle du Oquendo à £60,000, et les autres à proportion.

Le marché monétaire avait un peu moins de teneur et le coton avait tant soit peu fléchi.

Les journaux ministériels anglais sont très irrités par les nouvelles de la dernière invasion du Canada et disent qu'il faut faire une demande formelle de réparation aux Etats-Unis.

La malle de Edimbergh à Londres a été renversée par la force du vent, chevaux et voitures, disent les journaux anglais, ont été transportés par dessus une haie au milieu d'un champ.

Les steamers Great Western et Liverpool devaient toujours partir le premier, le 23 janvier et le second, le 6 février.

FRANCE.

On avait appris la nouvelle de la mort de la duchesse de Wurtemberg ce qui avait produit une profonde et douloureuse sensation sur la famille Royale.

S. A. R. mourut à Pise le 2 janvier. Le duc Alexandre de Wurtemberg avec le jeune prince ont quitté Pise immédiatement après se rendant à Paris. Le duc de Nemours est demeuré à Pise pour assister aux dernières cérémonies religieuses. Le comte de Rumigny ambassadeur à la cour de Sardaigne doit accompagner les dépouilles mortelles de la duchesse jusqu'à Marseille, où le général Rumigny aide-de-camp du roi et M. de Lasalle doivent se trouver pour les recevoir. L'inhumation aura lieu à Dreux dans la chapelle consacrée aux princes de la maison d'Orléans.

Une dépêche télégraphique annonce l'arrivée du prince de Nemours à Toulon.

La mort de la Duchesse est un triste événement que la France entière sentira, car cette jeune princesse était ornée des plus brillantes qualités. Si elle n'eut été née au premier rang elle y serait montée par ses talents artistiques de premier ordre.

Il paraît que le 11, sur le premier paragraphe de l'adresse, le ministère a eu une majorité de sept voix, et que sur une demande de division, cette majorité se réduisit à quatre.

Le bruit d'après cela qu'un changement de ministère doit avoir lieu. Quelques personnes disent que le roi ne voudra pas changer le système et qu'on cherchera à former un ministère de coalition, ou plutôt à dissoudre la chambre pour faire un appel à la loyauté du corps électoral.

Quelques journaux de New-York avancent que la France n'est guère qu'un bourg pourri sous l'influence du ministère. Ceux qui parlent ainsi ne connaissent pas la France et se font les échos des journaux de l'opposition. Le corps électoral français pourrait être plus étendu, mais non plus indépendant, et dans le fait il n'est pas de pays au monde où il y ait plus d'indépendance électorale.

Il paraît que le pain y était cher et le blé rare: ce qui produisait beaucoup d'agitation.

Mademoiselle Taglioni a obtenu par une représentation à St. Petersbourg 75.000 Roubles.

La perte de la compagnie de Lloyds pour le dernier ouragan montera à cinq millions de piastres.

ESPAGNE.

Les journaux de Madrid du 6, disent que la chambre avait décidé que Mr. Alvarez, le député, serait poursuivi pour la part prise par lui dans l'insurrection qui a eu lieu récemment à Séville. Le jour du jugement n'était pas fixé parce que l'on n'avait pas encore reçu les ordres de Espartero. Le ministre Pita Pizarro était aux abois pour pouvoir fournir aux troupes.—Le corps d'Espartero seul dépense soixante cinq millions de reaux mensuellement.

Cabrera était à Mora, faisant craindre une expédition en Catalogne.

La situation de la Manche donne de nouveau des craintes. Des bandes Carlistes infectent les montagnes de Tolède et il est malheureusement prouvé que le gouvernement ne peut disposer d'une force suffisante pour empêcher l'organisation de leurs bandes.

Des nouvelles de Bayonne du 10, disent que Moroto avait traversé l'Arga à la tête d'une force imposante et que Garcia était dissit-on mort à Avia. L'Echo d'Arragon dit que, au mois de février, une grande expédition doit avoir lieu sous les ordres de l'infant Don Sebastien et du Prince des Aturies.

CORRESPONDANCE DE L'ABEILLE.

WASHINGTON, 13 FEV. 1839.

On vient d'apprendre par des lettres de Richmond, que vendredi prochain 15 de ce mois, la législature de la Virginie s'occupera de l'ordre du jour en séance générale, et procédera à l'élection d'un sénateur des Etats-Unis, pour un terme de six ans, à partir du 4 mars prochain.

Le comité d'enquête s'est réuni aujourd'hui au département du trésor, dans la vue de poursuivre ses opérations.

Dans la Chambre des Représentants, un M. Loomis, loco-foco très prononcé de New-York, a tenté d'engraver d'obstacles la marche du comité. Il a demandé permission de présenter une résolution, qui exige du comité le rapport immédiat de toute la partie de son journal qui est imprimée, ensuite de le présenter jour par jour au fur et à mesure. Il a encore demandé la que la permission qui a été accordée au comité d'employer un commis soit révoquée, et qu'il soit obligé de diriger ses enquêtes et de tenir ses séances portes ouvertes. Un concert de non, non, de la part de la Chambre accueille cette misérable tentative; M. Loomis insiste, demande la suspension des règlements, mais une majorité écrasante rejette toutes ses propositions.

La chambre se forme ensuite en comité général conformément à l'ordre spécial, et prend en considération différents actes relatifs au district de Columbia.

Lorsque vient le tour de l'une de ces mesures qui alloue $30,000 pour la construction d'un pont libre sur le bras oriental du Patomac, M. Giddings se lève et demande le rejet, soutient sa motion et se fait rappeler à l'ordre par les allusions indécentes qu'il fait à l'esclavage. Après une discussion assez confuse provenant des différents points d'ordre qui sont introduits, la chambre pose la question du rejet de la clause et ce rejet est prononcé.

Au moment de clore cette lettre, la chambre siège encore.

Dans le sénat, M. Allen présente une résolution pour l'annulation des vieilles émissions de certificats de dépôts et pour un permettre de nouvelles. Cette résolution est adoptée.

M. Howell présente une résolution pour changer de midi à 11 heures l'ouverture des séances.

M. Swift suggère qu'il vaudrait mieux établir cette règle, à partir de lundi prochain. La proposition est agréée.

Sur motion de M. Roane, la prise en considération des actes relatifs au district de Columbia est fixée à samedi prochain.

Le sénat s'occupe jusqu'à 1 heure, d'actes d'une nature privée et prend ensuite en considération l'acte de M. Crittenden, pour empêcher l'intervention d'officiers fédéralistes dans les élections.

M. Strange de la Caroline du Nord, fait ensuite un long discours pour défendre les principes et les doctrines du rapport. Il répond à MM. Crittenden et Rives et combat l'acte.

Après lui, M. Buchanan exprime l'intention de parler sur les divers sujets qui ont été introduits et demande l'ajournement.

Il a la parole pour demain.

AFFAIRES DE LA VILLE.

Messieurs les Editeurs,

En assumant sur vous la responsabilité éditoriale qui [illegible] naturellement sur les gérants du journal le plus important de la Louisiane, vous donnâtes à vos lecteurs l'assurance que, tout en vous abstenant d'intervenir dans les questions locales et sectionnelles qui pourraient dans l'occasion diviser vos concitoyens, vous soutiendriez avec zèle et de tous vos efforts les intérêts de la ville tout entière.

Pendant la récente et irritante contestation qui a eu lieu entre le maire et l'un des conseils, j'ai soigneusement examiné votre conduite et il m'est agréable de dire que cette conduite a été telle que vos lecteurs avaient droit de l'attendre: ce qui selon moi place l'Abeille dans une position éminente dont sans doute elle ne voudra pas descendre.

Considérant donc votre Journal comme soutenant les intérêts de toute notre cité, sans être influencé ni par aucun intérêt sectionnel ni par aucun préjugé de nationalité, je choisis vos colonnes pour y faire quelques courtes suggestions touchant les finances des trois municipalités; espérant qu'elles attireront l'attention du peuple et des conseils et pourront par là produire un avantage durable pour les trois municipalités de la Nlle. Orléans.

Avant la division de la ville en trois corporations séparées, en 1836, les Bons de la Nouvelle Orléans portant six pour cent d'intérêt par an, commandaient couramment une prime dans les villes du Nord et en Europe. La subdivision municipale étant imparfaitement entendue au dehors, et d'ailleurs d'après ce principe universel parmi les prêteurs d'argent, qu'on doit préférer la plus grande sécurité à la moindre, une distinction marquée a d'abord été faite par les capitalistes éloignés entre la valeur des bons de la ville et celle des Bons de n'importe quelle municipalité. Nous connaissons tous ici la parfaite sécurité que présente l'obligation de chacune des trois municipalités constituant notre ville; mais cette sécurité n'est pas si bien appréciée au dehors, et comme l'argent est trop précieux ici pour que nos capitalistes puissent garder ces bons, il s'en suit que la valeur de ces bons dépend réellement de l'opinion des capitalistes étrangers.

Si je suis bien informé, il n'y a eu aucune vente de faite, au Nord ou en Europe, des Bons de la première ni de la troisième Municipalité; ceux vendus sont de la seconde Municipalité et au prix de $80 par $100, payables à 20 et 30 ans. Il est même douteux que ces ventes eussent pu être effectuées sans l'endossement et la garantie de quelqu'une de nos Banques. Il résulte donc de ce qui précède qu'avant la division de la ville, on pouvait emprunter de l'argent pour nos travaux publics d'amélioration à moins de six pour cent par an, et que depuis, par suite de cette division, l'argent coûte environ huit pour cent, et ne peut même s'obtenir à ce prix sans l'intervention du crédit des Banques, crédit que le peuple n'obtient pas pour rien. La différence de deux pour cent par an à intérêt composé pendant trente ans, excéderait le capital. Le plan que je soumets, nous éviterait (s'il était adopté) cette perte énorme et mettrait immédiatement à la disposition de nos conseils, des fonds suffisants pour leur permettre d'effectuer promptement leurs paiements, retirer de la circulation leurs petits billets et assurer la continuation du pavage de nos rues, de l'amélioration de notre port et des autres travaux de la plus haute importance, pour les intérêts et la salubrité de notre ville.

Je propose 1o. que l'Etat émette, en faveur de chacune des trois Municipalités, une somme suffisante de ses Bons pour la réalisation des projets plus haut mentionnés—soit $800,000—pour la première Municipalité, $500,000 pour la seconde et $300,000 pour la troisième. Ces bons payables dans vingt cinq ans avec un intérêt de cinq pour cent payable par semestre.

2. Qu'en échange de ces Bons, chaque municipalité émette une somme égale de ses Bons en faveur de l'Etat, échéant à la même époque et portant six pour cent d'intérêt par an, également payable semi annuellement.

3. Que chaque municipalité soit obligée par la loi à établir un fonds d'amortissement, alimenté par le dépôt annuel d'une certaine somme provenant de quelque branche de son revenu: soit des revenus du Port ou de ceux des marchés; ledit fonds d'amortissement devant être tenu dans les banques de l'Union et des Citoyens ou telles autres que la législature pourra choisir; la Banque ou les Banques dépositaires devant allouer cinq pour cent à intérêt composé sur les fonds déposés à cet effet.

4. Chacun des conseils devant avoir, avec le consentement du trésorier de l'Etat, le pouvoir de placer l'argent appartenant au fonds d'amortissement, en sécurités ou actions de compagnies de Banques incorporées dans cet Etat, et payant un taux d'intérêt excédant six pour cent.

5. Qu'il soit prohibé dorénavant à chacune des trois municipalités de la Nouvelle-Orléans, d'émettre des Bons à moins d'une autorisation spéciale donnée à cet effet par un acte de la législature.

Le dépôt annuel qui serait nécessaire pour éteindre la dette et payer la différence de un pour cent d'intérêt à l'Etat serait comme suit:

Pour, la première Municipalité,		$41,000
id	2me id	17,000
id	3me id	10,500
Le profit résultant de l'opération pour le trésor de l'Etat serait de		14,000
par an pendant vingt cinq ans, ou		350,000

Le bénéfice revenant à la ville, en supposant que les bons de l'Etat puissent être vendus au pair, serait de deux pour cent par an ou en total de $700,000, ce qui, à l'intérêt composé, monterait à l'échéance des bons, plus haut que la dette totale: soit $1,600,000.

Si cette opération peut se faire, le crédit des trois municipalités sera placé sur une base solide, nos travaux publics seront poussés avec une rapidité sans exemple; la première et la troisième municipalité se tiendront au niveau de la seconde et toutes seront guidées par un noble esprit d'émulation.

La proposition est trop équitable et trop avantageuse à l'Etat pour être repoussée, et indépendamment des avantages pécuniaires qu'elle présente les droits de cent mille individus, formant le tiers de la population de la Louisiane et payant une plus forte part proportionnelle de taxes, ne seront point méconnus par les représentans éclairés de l'Etat.

Si Monsieur le maire voulait donner son attention à l'examen de ce projet et le recommander simultanément à la considération de chacun des conseils, il y aurait encore sans nul doute assez de temps, pour obtenir une action favorable de la législature avant son ajournement. BIENVILLE.

COMMERCIAL.

DERNIERES DATES.

New-York	fev 15	Liverpool	jan.	17
Boston	fev 12	Londres	jan.	16
Philadelphie	fev. 14	Havre	jan.	13
Washington	fev 16	Paris	jan.	14
Baltimore	fev 16	Bordeaux	jan.	15
Charleston	fev 16	Madrid	dec.	10
Vera-Cruz	jan 27	Rio	jan.	16
Tampico	jan 25	Havane	fev.	16
Mexico	jan 28	Mouton	jan.	4

MOBILE, 20 Février.—COTON.—Les arrivages cette saison ont été de 12,[illegible] balles, et l'exportation de 11,111 balles comme suit:

A Liverpool 1316 balles, au Havre, 2006, à New-York 5433, à Boston 350, à Fall Rivers 1205, à Baltimore, 96; ce qui laisse une existence de 53,822 balles, y compris celles à bord des navires non expédiés, sur lesquelles 91,325 balles sont de l'année dernière.

Les ventes depuis nos derniers avis s'élèvent à 10,000 balles, environ, à [illegible] par jour, qui ont été faites à hausse de [illegible] les acheteurs par suite de cette hausse bientôt leurs opérations ont été cessées.

Bon et supérieur de 16½ à 17; bon courant, 16, beau de 18 à 15½, moyen de 14 à [illegible] ordinaire 13¼, inférieur 12 à [illegible].

MARCHE MONETAIRE.—Le montant de notre circulation diminue tous les jours; les banques ne paraissent pas être [illegible] à recommencer leurs escomptes, et quand elle le ce [illegible] ce sera [illegible]. Le rapport du comité sur la Branch Bank a été publié, nous croyons qu'il n'a pas rempli le but que l'on s'était proposé, et le [illegible] de cette banque paraît être encore illégale.

CHANGE.—Les opérations ont encore diminué cette semaine, et l'on a [illegible] des prix plus bas. Les banques tirent très peu.

MARCHE D'AUGUSTA, 21 février.

Les derniers avis de Liverpool jusqu'au 10 janvier [illegible] [illegible] dans le tout d'effet sur la place; et nous n'avons aucun changement à signaler, et ce n'est que les qualités [illegible] que sont moins tranches [illegible] les inférieures plus demandées. [illegible] de marchandises cette semaine ont été assez légères. Nous [illegible] [illegible] de joie [illegible] ce qui regarde le la récolte de l'arrivée [illegible] 1709 balles.

Nous cotons de 11 à 15½ cents. Les qualités de Prime et de [illegible] [illegible] sont très rares, nous croyons que une partie de [illegible] [illegible] [illegible] quantité [illegible] obtiendrait 16½ cents. Notre [illegible] [illegible] de coton diminue chaque jour et les arrivages sont très légers pour la saison. Sur ce que nous avions sur place [illegible] apportés aux habitants et le reste aux spéculateurs et aux commissionnaires.

MARCHE DE LIVERPOOL, 12 janvier.

COTON.—Les demandes des spéculateurs au commencement de la semaine ont été fortes et diverses parties considérables se sont vendues pleinement à moins prix de vendredi dernier depuis lors l'activité a cessé, et les prix se soutiennent difficilement. Les ventes s'élevant à 37,[illegible] balles, dont 24,[illegible] américaines.

LIVERPOOL, 17 janvier.

Depuis notre dernière lettre du 12, le marché de coton a été très animé. La place est bien approvisionnée, les spéculateurs se sont retirés; ainsi nos prix sont nominaux.

LONDRES, 14 janvier.

BLE.—L'existence sur place de blé du territoire est peu considérable, mais la plus grande partie de navires chargés de blé et dont la cargaison avait été vendue il y a huit et quinze jours, n'é [illegible] pas arrivés à époque, celui aujourd'hui disponible a été refusé; ce qui a contribué à bien approvisionner la place; les vendeurs ne pourront effectuer qu'avec une baisse sur les achats antérieurs et les règlements pour l'ouverture de [illegible] seront pas [illegible] Le blé étranger est de 1 à 2s plus bas qu'il n'était cet [illegible] demandé.

MARCHE MONETAIRE DE LONDRES, 14 janvier.

L'argent a été plus demandé aujourd'hui, et les escomptes se sont faits pour de bon papier, au taux élevé de 4 pour cent. L'argent a été seulement très demandé pour le change à l'étranger; cela provient de ce que les arrangements de change pour les achats anglais et autres sécurités anglaises vont avoir lieu très prochainement ensemble aux fonds étrangers. Depuis le 15 courant à la Bourse des fonds étrangers et pour le 16 de ce marché anglais.

LONDRES, 15 janvier.

Le change à l'étranger est de nouveau très-difficile, par suite des ordres considérables d'envois de blé qui ont été donnés.—Les négociants, cependant, ne s'alarment nullement de cela.

LONDRES, 15 janvier.—Les affaires restent calmes, par ce qu'il y a encore quelque appréhension que le marché monétaire souffrira de opérations de blé et par suite du mauvais état du change étranger.

LONDRES, 16 janvier.

Il s'est fait beaucoup d'affaires en fonds et actions aujourd'hui, principalement en actions de la banque des Etats-Unis qui ont été bien demandées à 24 liv. 15s. par action, par suite des avis reçus de New-York ce matin, annonçant une hausse de [illegible]

[illegible] à Liverpool, 12 janvier [illegible] cinq pour cent [illegible] [illegible]

LONDRES, 11 janvier.—Il y a eu fort peu de frais arrivages de blé étranger; aussi il n'est fait peu de transactions aujourd'hui. Ces détenteurs ne veulent pas prendre des prix plus bas que ceux de lundi. Les farines et les pois restent sans variation. La farine continue à être assez bien demandée depuis dernières dates.

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Navire Hathaway, Nicholson, Liverpool, Brander, McKenna & Wright
" Olive & Eliza, Pascoe, Mobile, capit
" Frances Ann, Soule, Havre, O'Bergast
" Newburyport, Mansfield, Boston, Chase & Dixey
" Otis, Cutter, Boston, Stetson & Avery
" Southerner, Tibbitt, New York, Ogden & Sutherland
Brick Dove, Huffington, Gibraltar, J H Mathon
" Alfred Tyler, Carpenter, Boston, O Bedford
" Fred. Pearl, Spofford, Charleston, L H Gale
" Albano, Stockpole, Hartford, S & J P Whitney
" Chapsland, Thompson, Charleston, J A Barelli & co
Goel. September, Dennis, Mobile, capit
" Dorris, Perry, do G E Castaige
" R. Woodruff, Gorham, Mobile, H Jenkins
" Abigail, Coombs, Portland, capit
" Madison, Wymard, New York, capit
" Oceana [Mex.] Mestre, Tobasco, F Tio
" D Moss, Rowe, Pensacola, capit
Sloop Mary Elizabeth, Harris, Pensacola, capit
Navire à vapeur Cuba, Carson, Galveston, Bogart & Hawthorn

ARRIVES.

Bateau de remorque Pontchartrain, Sheldon, de Poverty Point, avec le navire Carolanna, brick Georgia, et les goels. Amason et Mary Carver. Il a quitté 10 navires au détour.

Bateau de remorque Tiger, Beebe, de la Passe S. O. ayant mis en mer les navires paquebots Nashville et Troy, la goel. Esp. Minerva et la goel. Sarah—il a amené dans le port le navire paquebot Alabama, navire anglais Henrietta, navires am. Normandie et Susan & Carolina. Il a quitté la barre le 21 courant, à 1 heure P. M.—Point de navire en vue; bricks Zoroaster, Voltaire, goels. Geo. Wayne, Octavia et une autre goëlette sont au bas de la rivière.

Bateau de remorque Pilot, Clark, de la Passe N. E. ayant mis en mer les navires Ferax, Avis et Tasitus—il a amené dans le port le navire Herald, barque Clarion, brick Isaac Franklin et la goel. Esp. Mazga. Il a quitté la Passe N. E. le 21 courant, à midi, rapporte 6 navires en dehors—rien de nouveau dans la rivière.

Bateau de remorque Post Boy, Lambert, de la Passe, avec le navire Maria Cleaves, barque Leopold, brick Presidente et Porque. Il a quitté la barre le 23 courant, à 11 heures a. m.—Point de navire en vue; navire anglais Princess Victoria, brick Octavia et 3 goels. sont dans la rivière.

Bateau de remorque Pacific, Martin, des Passes, avec la barque Roman. Il a quitté la barre le 23 courant, à 5 heures p. m.—Point de navire en vue; rien de nouveau dans la rivière.

Navire Steiglitz, Gibson, de Boston.
Navire Maria Cleaves, Murphy, de Kennebunk.
Navire Cherokee, Loring, de Boston.
Navire Washington, Benson, de Londres.
Navire Alabama, Barry, de New York.
Navire Normandie, Tyson, de New York.
Navire Coriolanus, Temey, de Messina.
Navire Henrietta, [Ang.] Longford, de Liverpool.
Navire Susan & Caroline, Clark, de Boston.
Barque Française Memnon, Cavereviere, en 48 jrs. de Marseilles, à H & W Anderson, avec un chargement de vin, huile, liqueurs, &c. à T. Oxnard jr.; H & W Anderson, J D Denegre, et à ordre.
Barque Roman, Davis, de Boston.
Navire Herald, Knight, de Baltimore.
Barque Clarion, Young, de la Havane.
Barque Leorpard, Cushing, de Rio Janeiro.
Brick Presidente, [Esp.] Pages, de Barcelona.
Brick Isaac Franklin, Smith, de Baltimore.
Brick Voltaire, Sleeper, de New York.
Brick Zoroaster, Wellsby, de New York.
Brick Georges, Snow, de Baltimore.
Goel. Amason, Kelly, de New York.
Goel. Mary Carver, Barker, de Charleston.
Goel. Harriet Louisa, Paine, de Carleston.
Goel. Louisville, Maynard, de Louisville.
Sloop Aid, Philbrook, de la rivière Savannah.
Polacre Porque, Estapes, de la Havane.
Mistico, Carmen, Pages, de la Havane.
Bateau à vapeur Claiborne, Barret, de Vicksburg, ayant à la remorque la barge Giraffe, du Grand Gulf, avec du coton, etc.
Bateau à vapeur Tarquin, Adams, de Cincinnati, avec un chargement de produits.
Bateau à vapeur Madison, Loeft, de Cincinnati, avec un chargement de produits.
Bateau à vapeur Buckeye, Thompson, de l'embouchure des Arkansas.
Bateau à vapeur Rodolph, Wilson, de Louisville, avec du coton.
Bateau à vapeur Knickerbocker, Gould, de Saint Louis.
Bateau à vapeur Geo Gaines, Boggs, de Louisville, avec un chargement de produits.
Bateau à vapeur Commerce, Rudd, de Cincinnati, avec un chargement de produits.
Bateau à vapeur Dan. Webster, Philips, de Nashville, avec du coton, &c.
Bateau à vapeur Brilliant, Hart du Bayou Sarah, avec un chargement de produits.
Bateau à vapeur Paul Jones, Sarah, Gates, de Vicksburg, avec du coton, etc.
Bateau à vapeur Invincible, Smith, de Louisville, avec un chargement de produits.
Bateau à vapeur Yazoo, Latham, de Manchester, avec du coton, etc.
Bateau à vapeur Echo, Edwards, du Bayou Bartholomew, avec du coton, etc.
Bateau à vapeur Angora, Tarleton, de Louisville, avec du coton, etc.
Bateau à vapeur Bonaparte, Robt, des Natchitoches, avec du coton, etc.
Bateau à vapeur Tuskina, Woods, de Manchester, avec du coton, etc.
Bateau à vapeur Ellen Douglass, Riley, de Natchez, avec du coton, etc.
Bateau à vapeur Tèche, Chauvin, de Red River, avec du coton.
Bateau à vapeur Geo. Washington, Quarrier, de Cincinnati.
Bateau à vapeur Algonquin, Cadwallader, de Cincinnati.
Bateau à vapeur Huntsville, Jordon, du Bayou Sarah.
Bateau à vapeur Havana, Bacon, de Louisville.
Bateau à vapeur Alabamian, Rhodes, de Monroe.
Bateau à vapeur Romeo, Hardwick, de Lafourche.
Bateau à vapeur Moravian, Harbin, de Madison, avec un chargement de produits.
Bateau à vapeur Fuselier, Maire, de la Rivière Blanche.
Bateau à vapeur John Linton, Rimball, des Natchitoches.

MEMORANDA.

Le bateau à vapeur Moravian, a toué le navire Rockingham, vendant de Natchez, chargé de coton pour Liverpool.

Bat. à vap. Knickerbocker, a quitté St. Louis le 9 courant, rapporte 5 1/2 pieds d'eau dans la rivière du Mississippi.

Bat. à vapeur Gen. Gaines a quitté Louisville le 17 courant; rapporte que la rivière Louisville baissait; 9 pieds d'eau à Flint Island.

Navire St. Mary, Moses, a été expédié à N. York pour ce port, le 14 fev.

Navires Russia, Elliott, et Helma, Dunning, ont été expédiés Liverpool pour ce port, le 15 jan.

Navires Pharsalia, Winsor, et Senator partis d'ici sont arrivés à Boston le 11 fev.

Le navire Warsaw, de la Mobile, était dans les parages de Double Head Shot Keys, le 19 fev. Le brick Mary Fox de la N. Orleans, a été rencontré le 20 courant auprès des Tortugas.

Le navire John Baring, qui fut rencontré en mer, faisant une voie d'eau est arrivé à Nassau, N. P. Il avait 10 pieds d'eau dans sa calle lorsqu'il est arrivé, et l'équipage était décidé à l'abandonner. Le 15 courant, sa charge avait été débarqué et le radoubage se faisait avec rapidité.

Le navire anglais Henrietta, arrivé à ce port de Liverpool, a éprouvé une tempête terrible le 31 déc., dans les environs des îles Cape Clear, qui l'a presque démâté et l'a obligé de voguer pendant trente trois jours sur un grande voile seulement.

La goel. Herdel Mar, de Baltimore pour le Texas, a été rencontrée dans les environs des Tortugas, le 18 courant, par la lat. 24, 10; long. 83, 20; ainsi que le brick Splendid de Laguna pour New York.

☞ LES consignataires de marchandises par le navire Leonard Dobbin, de Liverpool, sont priés de prendre leurs permis en Douane, et de faire leurs entrées. (25 f.) W. & W. ANDERSON.

AVIS—Le navire Arnold Wells, capt. Lowell de Boston, est maintenant en déchargement, près le railroad. Les consignataires sont priés de venir recevoir leurs marchandises.
25 f GEORGE GREEN & BRO, 26 camp.

☞ Le sac aux lettres du navire EUROPE, capt Drummond, pour Liverpool, sera levé du bureau du soussigné à 1 heure P. M. L. H. GALE,
25 fev 93, rue de la Commune.

☞ H. & W. Anderson consignataires du navire anglais Léonard Dobbin, de Liverpool, ne seront point responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage du dit navire. 25 f

Messieurs les Editeurs de l'Abeille.

Veuillez je vous prie faire savoir par la voie de votre estimable journal que je ne suis point candidat à la place de directeur de la Banque des Améliorations.
Nlle-Orléans le 22 Février 1839.
J. B. DOLHONDE.

☞ M. Viosca nous prie de déclarer qu'il n'est point candidat à la direction de la Banque des Améliorations, et remercie ses amis d'avoir pensé à lui.

☞ Le ticket suivant des directeurs pour la banque des Améliorations sera soutenu par une grand nombre des actionnaires de cette banque.
J. B. DOLHONDE,
V. ROUMAGE,
P. J. TRICOU,
F. PESCHIER,
A. MOLIER,
J. M. LAPEYRE,
H. D. PEYRE. 25f

L ES personnes suivantes seront soutenues par un grand nombre d'actionnaires comme directeurs de la Banque des Améliorations, à l'élection du 26 courant.
V. ROUMAGE,
J. M. LAPEYRE,
H. D. PEYRE.
25 fev

UN grand nombre d'actionnaires de la Banque des Améliorations, porteront à la direction MM.—J. B. DOLHONDE,
V. ROUMAGE,
P. J. TRICOU,
F. PESCHIER,
A. MOLLIER,
J. M. LAPEYRE,
H. D. PEYRE.
25 fev

On nous prie d'annoncer que le ticket suivant des directeurs pour la banque des améliorations, sera soutenu par un grand nombre d'actionnaires.
MM. H. D. PEYRE,
A. RIVARDE,
J. B. DOLHONDE,
C. E. FORSTALL,
F. PESCHIER,
J. F. CANONGE,
C. M. CARRIERE.

Le ticket suivant sera soutenu par un grand nombre d'actionnaires, à la prochaine élection des directeurs de la banque des améliorations.
MM. H. D. PEYRE,
ARMAND PITOT,
J. M. DUCROS,
ANTHONY RACH,
A. W. PICHOT,
C. E. FORSTALL,
P. MARSOUDET.

☞ Candidats à la prochaine élection de la direction de la Banque des Améliorations.
Hon. J. M. DUCROS,
Hon. G. LEONARD,
Hon. J. F. CANONGE,
ARMAND PITOT,
A. W. PICHOT,
F. BUISSON,
P. MARSOUDET. 22 fev

AVIS IMPORTANT.—BANQUE DES AMELIORATIONS.—J'ai l'honneur de prévenir les actionnaires de la Banque des Améliorations que je viens d'apostiller et de présenter à la Législature une pétition, pour obtenir d'elle de porter à trente-trois le nombre des directeurs de la Banque des Améliorations; c'est le seul moyen que j'aie trouvé pour satisfaire tous les citoyens désireux du bien de cette institution. Si quelques citoyens veulent encore se présenter, j'amenderai ma pétition pour porter le nombre des directeurs à 99 en y ajoutant un Champenois pour président.
22 fev Le Père LA TULIPE.

AUNE assemblée d'un grand nombre d'actionnaires de la Banque des Améliorations, tenue le 20 courant, il a été procédé par scrutin à la formation d'un ticket pour composer la direction de cette Banque, et les personnes suivantes ayant obtenu la majorité des voix sont respectueusement recommandées aux actionnaires comme candidats à l'élection prochaine des Directeurs de cette institution qui aura lieu le mardi 26 du courant.
A. W. PICHOT,
H. D. PEIRE,
A. PITOT,
J. M. DUCROS,
J. B. DOLHONDE,
A. RIVARDE,
P. J. TRICOU.

☞ Un grand nombre d'actionnaires soutiendront le ticket suivant, à l'élection prochaine des directeurs de la Banque des Améliorations.
JOS. BARTHET,
F. BUISSON,
A. W. PICHOT,
A. MOLIER,
J. M. LAPEYRE,
J. VIOSCA,
A. PITOT. 21 fev

Monsieur l'Editeur de l'Abeille.
Monsieur,
Veuillez avoir la bonté d'annoncer dans votre gazette, que le ticket suivant sera généralement soutenu à l'élection prochaine des directeurs de la Banque des Améliorations:
MM. ACHILLE RIVARDE,
FREDERICK PESCHIER,
CHARLES E. FORSTALL,
P. J. TRICOU,
J. B. DOLMONDE,
J. M. LAPEYRE,
H. D. PEIRE.
25f *Plusieurs de vos Abonnés.*

SALLE DE LA BOURSE ST.-LOUIS.—Bal des pères de famille. Messieurs les souscripteurs à ce bal se réuniront Mardi 26 février, à 6 heures du soir, au bureau de la Salle de bal. 25 fev—2

LE découvreur de faux billets et prix courant de Bicknell [illegible] est maintenant en vente à l'office de M. Schuyler rue du Camp no. 10. Ce journal est utile aux hommes d'affaires, tel qu'il y ayant recours, l'homme le plus inexpérimenté ne saurait se tromper sur la contre-façon d'un billet de banque. La liste des banques qui ont failli et celle supposées dans quelques billets en circulation sont trouvée en tête de ce journal.

On pourra également se procurer le "Detector" au Bishop's hôtel, rue de la Commune, au Conti St. House, au magasin de drogues en face du plus marché aux légumes, et à l'agence des journaux périodiques et quotidiens à l'Exchange Place no. 13.
25f

PERDU il y a deux ou trois jours, un billet de la somme de trois cents piastres, tiré par Pedro Garcia à l'ordre de Mr. Jean Despaux, qui l'a endossé, au premier lieu, et en second par Mr. Raymon Lafargue. Lequel billet daté du onze février courant, est payable à six mois de date et porte hypothèque au rapport d'Amédée Ducatel notaire public. Le public est prié de ne point négocier ce billet, attendu que le paiement en a été arrêté. Celui qui le trouvera est prié de s'adresser au bureau de l'Abeille. 25 fev—3t

UN jeune homme parlant l'anglais, le français et l'allemand et qui a été employé comme commis dans une maison d'importation à New York, désire obtenir de l'emploi dans cette ville comme vendeur. L'on fournira les meilleures recommandations. Une lettre adressée à la boîte no. 21, bureau de la Poste recevra une prompte réponse. 25-3.

AVIS Mr. Henry R. Baker ou Barker est prié de se présenter à notre bureau, no. 69, rue du Camp, où il recevra une valise et une boîte qui lui sont consignées par le steamer William French.
25 fev—2 GEO. BUCHANAN & cie, agts.

NELLE-ORLEANS 21 février 1839.—Il a été perdu le 3 de ce mois, DEUX BILLETS, dont l'un de la somme de $67 12 cts. est souscrit à l'ordre de Mr. Frederick Wilkin, et l'autre de la somme de $49 ct à l'ordre de Mr. Henry Hasse; ils sont tous les deux également souscrits par Jonathan Alston. Le paiement en ayant été arrêté et, l'on sera reconnaissant à celui qui aura trouvé ces billets, les remettre, au conseigné, à l'encoignure, des rues Hospital et Gainnie. 25 fev

GRANDE ATTRACTION POUR LES DAMES.—M. J. PILIPPINI a l'honneur d'informer les Dames et Messieurs de la Nouvelle-Orléans, qu'il vient d'arriver d'Italie avec un assortiment superbe d'ouvrages en albâtre et en marbre, consistant en Consoles, vases et autres objets; aussi des TABLES DE CENTRE, d'un nouveau goût, étant les premières en ce genre dans les E. Unis. Aussi: Pupitres, Boîtes à ouvrage et à toilette, superbement finis. M. J. Pilippini appelle l'attention des Dames et les invite à venir visiter ses marchandises dans la rue St-Louis, à la 2de porte de la rue Chartres, ensuite le bureau de Loterie. 25 fev

AVENDRE—Une Habitation située rive gauche dans la Bayou Lafourche, à vingt milles de Donaldsonville, établie en sucrerie, et mesurant 10 arpents et demi de face au dit bayou, sur une profondeur de quatre-vingts arpents, avec vingt six têtes d'Esclaves, dont vingt travaillants, de plus les ustensiles aratoires et animaux, avec 230 actions de la Banque des Citoyens.

On vendra cette habitation avec ou sans esclaves. S'adresser pour les renseignements à Mr. Aimé Guillot, collecteur des taxes de l'Etat, ou au propriétaire sur les lieux.
25 fev—8 BOYE & LESAGE.

CARABINES, Carabines, Carabines!!—Tryon Son & Co. manufacturiers de carabines garanties, No. 134, North 2d. street, Philadelphie. Sollicitent les commandes des marchands du Sud, de l'Ouest; leur longue expérience et les grandes facilités qu'ils ont pour la manufacture de ces articles leur permettent de les offrir comme qualité supérieure et à des prix qu'aucun autre établissement des Etats-Unis.
Ils manufacturent aussi les célèbres pistolets d'Arnstrong. 25 fev—6m, 1pa.

DAHLIAS ET ROSES à vendre.
800 pieds de superbes Dahlias de 200 différentes espèces et 300 pieds de roses, mono et autres superbes qualités. Plantes vertes, violettes, arbrisseaux, arbres à fruits et ornements, vignes, &c. S'adresser à
25 fev. WM. DINN, 17 Commune.

AVENDRE par les soussignés—1000 yards jiers à paver de York Shire; 375 do do de Chandu, en débarquement du Leonard Dobbin; 150 caisses de la Havane; 200 paniers champagne; 200 caisses vin du Rhin, Hochheimer, &c. 30 douzaines absynthe, sublime supérieure; 30 damejeannes genièvre; 30 douzaines liqueurs Usquebaugh; 4 demi-pipes eau-de-vie des docks de Londres, 1827.
25 fev W. F. VIGERS & Co. 50, Bienville.

COMPAGNIE de Banque de l'Echange de la Nouvelle Orléans, 25 février 1839.
Cette Banque tire sur New-York et Philadelphie.
25 fev. R. BRENAN, Caissier.

BLANC DE BALEINE—200 boîtes récemment reçues et à vendre par
25 fev Edw. SPRAGUE, 22 Douane.

PROVISIONS POUR NAVIRES.
419 barils goudron,
100 do résine,
60 do poix en débarquement du Schooner Tharta de Norfolk à vendre par
rue Poydras no. 40. ROBERT H. WHITE.

THE—100 caisse thé poudre à canon et impérial en magasin à vendre par
rue Poydras no. 40. ROBERT H. WHITE.

QUARTIER GENERAL.
Nlle. Orléans, 22 février 1839.

Ordre No 1.

LE gouverneur et commandant en chef a nommé les messieurs suivans aides de Camp, ils devront être respectés et obéis conformément.
Daniel Edwards,
Felix J. Pascal,
Théodore Hunt,
Charles Boudousquié,
Alexandre Grima,
Felix L. Martineau.
Par ordre du commandant en chef,
PERSIDORF SMITH,
18f Adjut. et inspecteur général.

AVENDRE—LES PROPRIETES SUIVANTES:

1o. UNE HABITATION paroisse Plaquemines, connue sous le nom d'habitation Pointe [illegible] ayant trente-huit arpents de face sur 40 de profondeur environ; la dite habitation est établie en Sucrerie, et il s'y trouve un grand nombre d'animaux et 34 esclaves.

2o. UNE AUTRE HABITATION établie ci-dessus et à peu de distance de la première, ayant vingt-trois arpents de face sur 40 de profondeur environ, un grand nombre d'animaux et trente-trois esclaves.

3o. UNE AUTRE HABITATION dans la Paroisse St. Tammany, établie en scierie, cotonnerie, et ayant un moulin à scie. Sa contenance est de 3000 arpents—plus un grand nombre d'animaux et cent esclaves.

4o. Quatre cents terrains et quatre cents et quelques lots dans la ville de Mandeville.

5o. Une VACHERIE d'environ huit cents têtes d'animaux; une terre à la Rivière aux Perles de 640 acres.

60,000 arpents de terres situées dans les différentes parties de cet Etat.

7o. Un emplacement au faubourg Marigny, ayant 120 pieds face à la rue de la Levée sur 200 à la rue Marigny et 120 à la rue de la Victoire.

8o. 200 pieds de face à la rue de la Levée, faubourg Marigny, entre Marigny et Mandeville, sur 60 de profondeur, mesure française, enclavé d'une transaction avec la Troisième Municipalité.

9. Quatre terrains, faubourg Marigny, face à la rue de la Victoire; deux, face à la rue l'Amour et le dernier face à la rue Marigny.

10. Un MAGASIN rue des Champs-Elysées ayant trente-deux pieds de face, sur 120 de profondeur.

10a. Un emplacement rue de Chartres, vis-à-vis la rue Jefferson ayant 30 pieds de face sur 120 de profondeur.

11. Un emplacement, rue de Chartres, entre St. Louis et Conti ayant 30 pieds de face sur 90 de profondeur.

12o. Un emplacement, rue de la Levée, entre Bienville et Douane, ayant 100 pieds français de face sur 200 de profondeur.

13. Attenant les habitations ci-dessus désignées vendues, on vendra 100 esclaves qui ne font par partie, de ceux attachés aux dites habitations et parmi lesquels il y en a beaucoup à talents.

14. Enfin quatre mille cinq cents actions de la banque des Citoyens, qui seront vendues aussitôt que les propriétés sur lesquelles elles reposent l'auront été.

Pour les conditions, s'adresser à Mr.
25 fev—4,2ps B. MARIGNY.

ECRITURE propre aux affaires enseignée par Messrs. A. & E. Everett, à l'encoignure des rues Canal et Exchange Place.

L'académie est très bien favorisée et le public peut être assuré qu'ils n'épargneront aucune peine pour soutenir la réputation dont cette institution a joui jusqu'à ce jour.

L'objet de cette institution est le même maintenant qu'il était avant, celui enseigner une écriture propre aux affaires, et ceux qui désirent posséder une telle science sont invités à s'y adresser.

L'on enseigne aux dames le style épistolaire qui est également utile dans une bonne éducation.

Les classes se tiront aux heures qui conviendront le mieux aux pupiles.

N. B. "La science de l'écriture" à vendre à cette institution. 24f

CHAUSSURES Françaises—Rue Royale, No. 167 entre St. Pierre et Toulouse.—Le soussigné vient de recevoir de Paris un assortiment de Bottines de dames, noires et en couleur, Souliers en maroquin noir et en couleur pour femmes et petites filles, Souliers de satin noirs et blancs pour femmes, Bottines d'enfant à franges, Souliers d'enfant habits anglaises, Bottes françaises, ditto avec semelle en liège, et a constamment en magasin un assortiment de chaussures du Nord, en tout genre.
25 fev ANDRE BILLAUD.

BEURRE, FROMAGE, BLE SARAZIN, &c.—160 frequins beurre du Goshen; 10 boîtes fromages en ananas; 150 barils de farine blé Sarazin; 104 qr. do do; 50 demi do do; 10 barils do; 100 boîtes cidre de Champagne, en magasin et à vendre par
DAVIS & HUBART,
25 fev 18, rue de la Douane.

MARINADES, CATCHUPS, &c.—50 boîtes marinades en jarres d'un gallon; 25 do 8o en jarres de demi gallons, 15 do catchup de Mushroom, 10 do sauce piquante, en magasin et à vendre par
DAVIS & HUBART,
25 fev 18, rue de la Douane.

CLOUX—160 barils cloux de la Compagnie de fer de Boston, grandeur assortie, en magasin et à vendre par DAVIS & HOBART,
25 fev 18, rue de la Douane.

FARINE—500 barils farine fine, superfine et moyenne, en débarquement et à vendre par
CARMAN & McMAHON,
25 fev 41 et 43, rue Poydras.

CAFE DE LA HAVANE—3100 sacs café de la Havane en magasin et à vendre par
25 f E. GRONING & Co.

PROVISIONS—500 barils porc, clair, Mess, M. O. Prime, P. O. et mercredi de campe; 200 barils et demi de Mess, M. O. Prime, P. O. 25 boucauts jambons plantés et épaules; 500 barillets graisse en feuille; 200 barils farine superfine. 50 barils vieux whiskey de Monongahela; 40 barils farine de maïs, à vendre par BOGERT & HAWTHORN,
25 fev 3, Gravier.

TRAITES sur l'Angleterre, à vendre par
25f S. HEATH & Co. 35, rue du Camp.

CIMENT romain et plâtre de Paris—60 barils en débarquement du Leonard de Liverpool, à vendre par
25f S. HEATH & Co. 35 Camp.

RIZ—100 tierçons de riz prime à vendre par
J. A. BARELLI & CIE,
25 fev rue de la Commune, No. 61

LIRONS—5-8 boîtes reçues par le navire Bixby, à vendre par WILLIAM PREHN,
25 fe rue de la Douane, No. 56, vis-à-vis la poste

TOILES—1-4 toiles en pièce et demi pièces, 3-4 et 4-4 toiles de couleur, 6-4 et 8-4 toiles pour chemises; 3-4, 4-4 et 5-4 toiles rayées, à vendre par
WILLIAM PREHN,
25 fe rue de la Douane, No. 56, vis-à-vis la poste

POMMES de terre de Lancashire—350 paniers en débarquement du navire Leonard Dobbins, à vendre par WILLIAM PREHN,
25 fe rue de la Douane, No. 56, vis-à-vis la poste

ROUES à charroyer des pièces de bois, avec leurs essieux et tout ce qui est nécessaire à leur montage, en magasin et à vendre par J. D. DENEGRE,
25 fev 16, rue de la Douane.

ROUES DE CHARRETTES, de toutes dimensions pour charrettes pesantes ou légères, reçues par les derniers arrivages de Philadelphie, des ateliers de M. John, à vendre par JAS. D. DENEGRE,
25 fev 16, rue de la Douane.

TABAC A PRISER—25 barils et 8 caisses tabac assorti à priser, savoir, Cardinal, Rapé, Macuba, Prince régent, tous en qualité supérieure, en magasin et à vendre par JAS D. DENEGRE,
25 fev 16, rue de la Douane.

CAFE—300 sacs café Havane vert prime, en débarquement du brick Leondas à vendre par
25 fev rue Poydras no. 40. ROBERT H. WHITE.

PIERRE à paver—107 pierres à paver à bord du navire Leonard Dobbin, de Liverpool, à vendre à bas prix et en les prenant sur la Levée, s'adresser à
H. & W. ANDERSON.
25f 32 et 34 Tchoupitoulas.

VINAIGRE—100 barils vinaigre de cidre, à vendre par ROBERT H. WHITE,
25 fev 40, rue Poydras

THE—30 demi boîtes thé poudre à canon, à vendre par ROBERT H. WHITE,
25 fev 40, rue Poydras.

TOILE A SACS—500 pièces toiles à sacs, à vendre par ROBERT H. WHITE,
25 fev 40, rue Poydras

SEL—3100 sacs sel première qualité de Liverpool en bon état, en débarquement et à vendre par parties au gré des acheteurs. S'adresser à
25 fev ALEX. PARK, 85, Commune.

TRAITES sur Cincinnati à 30 et 60 jours de vue à vendre par CORRY SELDEN & Co. 25f

JAMBONS SOUS ENVELOPPE—Un petit lot en magasin, à vendre par S. B. MULLEN,
25 fev 17, rue Poydras

BOEUF P. O.—20 barils en magasin à vendre par
25 fev S. B. MULLEN, 17, rue Poydras.

CHANDELLES DE SUIF—400 caisses de la marque de Jackson et Trowbridge reçues par le navire Concordia, à vendre par
EDWARD SPRAGUE,
25 fev 22 rue de la Douane.

MORUE—400 caisses Morue de qualité supérieure récemment reçue par le navire Concordia à vendre par EDWARD SPRAGUE,
25 fev 22, rue de la Douane.

BRIQUES DE LA PENSACOLE—20,000 à J. Noriega, à vendre par
EDWARD SPRAGUE,
25 fev 22, rue de la Douane.

PORC—50 barils porc prime et P. O. à vendre par
CARMAN & McMAHON,
25 fev 41 et 43, Poydras.

JAMBONS—20 barriques jambons nouveaux, en magasin et à vendre par
25 fev S. B. MULLEN, 17, Poydras.

SAUMON—300 barillets saumon belle qualité récemment reçu, à vendre par
HANNAY & ROBERTSON,
25f 49, rue Gravier.

AMUSEMENTS.

SOIREE MUSICALE.

MADAME CARADORI ALLAN, prend la liberté d'informer les amateurs de musique de la Nouvelle Orléans, qu'elle donnera une Soirée Musicale, à l'Hôtel St-Louis, mercredi 27 du courant, où elle chantera les morceaux suivants.

Récitatif et air "Carta Diva" de la Norma, de Bellini. Romance, "The sea pearls" [illegible] de Rossini, duo "Je le l'Inde" du Tasse, Grand Ballade, "Ouvrez mon beau de Donizetti." [illegible]

Prix d'entrée: Une piastre et demie.

On pourra se procurer des billets chez MM. Johns, Casey et au magasin de musique de Mad. Brossard de Rosée.

Le concert commencera à 7 heures. 25 fev

UN GRAND CONCERT VOCAL ET INSTRUMENTAL

Au bénéfice des expulsés du Mexique, aujourd'hui réfugiés à la Nouvelle Orléans, sera donné

Dimanche, 3 Mars prochain,

à midi précis, dans la Salle de Bal de la Bourse St-Louis, rue St. Louis, par une réunion d'Artistes les plus distingués de cette ville, et la société Philarmonique.

ORDRE DU CONCERT.

1ère. PARTIE.

1o. Ouverture du Dieu et la Bayadère.
2o. Solo de clarinette, par M. Hebenberg.
3o. Air de Joseph, chanté par Mr. E. Chanzé.
4o. Solo de piston, par Mr. F. Mielau.
5o. Grande marche triomphale de la Légion de la Louisiane, composée par Ms. G. P. Manouvrier, de[illegible] et dédiée à S. E. le Gouverneur A. B. Roman.

2e. PARTIE.

1o. Duo concertant pour violoncelle et piano, exécuté par Mr. et Mde. Boulanger.
2o. Solo de basson, par Mr. G. Sy.
3o. Duo de Masaniello, chanté par Mr. Chanzé et [illegible]
4o. Solo de Trombonne, par Signor Cioffi.
5o. Ouverture de Guillaume Tell.

Le but de ce concert n'étant qu'un acte d'humanité, le prix d'entrée en est laissé à la générosité du public. 22 fev

ACADEMIE DE DANSE

De Mr J. DEVOTI,

No. 60, rue Royale.

11 fev

Tirage de la Loterie de la Louisiane, Classe C. 50, 58, 67, 26, 7, 66, 9, 71, 5, 70, 53, 15,

DEMAIN, A 5 HEURES
UN GROS LOT DE $10,000.
15 LOTS DE $1000
☞ BILLETS SEULEMENT $2 1-2
LA LOTERIE DE LA LOUISIANE,

Autorisée par un Acte de la Législature, Chapitre LXIII, passé le 21 Mars 1828.

No. 8.

Sera tirée Mardi, 26 Février 1839, à 5 heures de l'après-midi, à l'Hôtel de la Bourse, rue St-Charles.
D. S. GREGORY & Co. Successeurs de Yates & McIntyre, Directeurs.

75 numéros ballotés—12 sortant.

PROGRAMME.

1 Lot de	$10,000	$10,000
1	2,500	2,500
1	2000	2,000
1	1,500	1,500
1	1,300	1,300
1	1,100	1,100
1	1,000	1,000
10	1,000	10,000

[illegible] montant à $146,834.

Billet $2 moitié $1 25 Quarts $75.

Paquets de 25 billets pour $44, partie en proportion. Pour paquets ou billets seulement, s'adresser au bureau des Directeurs.

D. S. GREGORY & Co.

35, rue du Canal, une porte après l'encoignure de Camp. 25 fev

Tirage de la Grande Loterie d'Etat, Classe No. 16 [illegible], 50, 4, 47, 25, 48, 13, 63, 23, 36, 46 18.

AUJOURD'HUI
UN GROS LOT DE 9,000,
☞ BILLETS SEULEMENT $2 1-2
GRANDE LOTERIE D'ETAT,
Autorisée par la Législature de cet Etat.
CLASSE EXTRA 15,

Devant être tirée Lundi 25 Février 1839, à 6 heures, P. M., à l'Hôtel Bishop, rue de la Commune,
S. DAVIS & Co., Directeurs.

75 Numéros ballotés—12 sortant.

PROGRAMME:

1 Lot de	$9,000	$9,000
1	3,500	3,500
1	1500	1,500
1	1,200	1,200
1	1,000	1,000

27,814 Lots, montant à $139,[illegible]

Billets $3 50; demi-billets $1 25, quarts des billets 62 c.

Pour paquets ou simples billets, s'adresser au bureau du Directeur, rue de Chartres, No. 16, et à l'encoignure des rues St. Louis et Chartres. 25 fev

UN GROS LOT DE $12,500.
$2,580 et $2,250
BILLETS SEULEMENT $4.
LOTERIE DE L'ECOLE GRATUITE.
Classe 63.

Sera tirée Lundi 25 Février 1839, à 5 heures, St. Charles, à l'Arcade Banks, rue des Magazins.
J. K. MEAD, Directeur.
Bureau No. 6, Arcade de Banks.

75 numéros ballotés, 12 numéros sortant.

PROGRAMME.

1 Lot de	$12,500	$12,500
1	2,580	2,580
1	2,250	2,250
1	2,000	2,000
1	1,317	1,317
5	1000	5,000

27,814 Lots, montant à $194,135

Billets $4. Moitié $2 00 Quarts $1.

Paquets de 25 billets $100 garantis devoir tirer $66 net.

Pour billets seulement ou paquets, s'adresser au directeur, Arcade Banks no. 6.

LE billet portant les Nos. 17, 30, 62, a gagné le gros lot de $15,000 dans la loterie d'Etat de la Louisiane, No. 7, entre D. S. Gregory, directeur, tirée le 21 février, et vendu par Harvey, vendeur de billets, en la face de l'Hôtel de la Bourse, à Joseph Dunlap de Vidalia, paroisse de Concordia, Louisiane. 25 fev

RECU par les derniers arrivages et à vendre—
30 demi pipes d'eau-de-vie de cognac, (ayant 15 quarts dito de champagne, droit au debenture)
10 pipes genièvre de Hollande, [illegible]
150 barriques vin de Bordeaux,
1500 caisses dito Château Margaux St. Julien &c
100 barils vin blanc Haut Sauterne et Barsac,
100 caisses dito do do
100 do cerises à l'eau-de-vie,
100 do anisette,
100 do fruits à l'eau-de-vie,
20 do moules fromage de Gruyère,
60 paniers anisette surfine,
150 caisses raisins,
200 demi-caisses dito MR.
200 quarts de caisse dito do
150 caisses kirsh et absynthe,
50 barils vinaigre.
L. G. SASSINOT.
25 fev

WAGONS—Wagons à deux chevaux, de qualité supérieure et sortant des ateliers de Johns, en magasin et à vendre par JAMES D. DENEGRE,
25 fev 16, rue de la Douane.

DRAYS—Six drays des ateliers de Johns, reçus de Philadelphie par le navire St. Louis, à vendre par JAMES D. DENEGRE, 16, Douane.

CIGARRES de la Havane—25,000 en débarquement du brick William, à vendre par
25 fev HENRY TETE, 13, rue Conti.

BONDS du Trésor des Etats Unis—$700 en Bonds du Trésor, en billets de $50 et $100, à vendre par HENRY TETE,
25 fev 13, rue Conti.

PAPIER—4,000 rames papier simple et double, et autre à enveloppe, récemment reçu par le navire Concordia, à vendre par EDWD. SPRAGUE,
25 fev 22, rue de la Douane.

MAQUEREAU—50 barils No 1, à vendre par
EDWARD SPRAGUE,
25 fev 22, rue de la Douane.

SAVON—2,000 caisses et demi caisses Savon extra de Boston, à vendre par
EDWARD SPRAGUE,
25 fev 22, rue de la Douane.

EAU DE VIE du pays—En débarquement du navire Oconeo de New York et à vendre par le soussigné: 60 barils eau de vie de tre preuve; 60 barils genièvre; 40 barils eau de vie de preuve.
25 fev G. LEGENDRE, 13, rue Bienville.

CAFE—100 sacs café vert de la Havane, à vendre par G. LEGENDRE,
25 fev 13, rue Bienville.

CAFE—180 sacs café vert de la Havane, en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO,
25 fev 100, rue St. Louis.

SACS EN FIBRE—30 balles sacs moyenne grandeur, en débarquement du navire Chenango, à vendre par JOHN A. MERRITT,
25 fev 53, rue du Camp.

BOEUF—100 barils mess M. O. prime et P. O. récemment reçu, à vendre par
HANNAY & ROBERTSON,
25f 49, rue Gravier.

SAINDOUX—71 barils et demi barils lard prime reçus par le bateau à vapeur Invincible, à vendre par HANNAY & ROBERTSON,
25 fev 49, rue Gravier.

WHISKEY—175 barils whiskey rectifié, en débarquement et à vendre par
25f ADAMS & HARTWELL, 36, Poydras.

FARINE—260 barils farine, en débarquement du steamer Tarquin, et à vendre par
25f ADAMS & HARTWELL, 36, Poydras.

POUR ALEXANDRIE, RIVIERE ROUGE ET LITTLE RIVER.

Le bateau à vapeur TECHE, capt. J. Chauvin, continuera ses voyages réguliers entre la N-Orléans et les ports ci-dessus tant que la navigation sera praticable. Il partira mardi prochain, 26 février, à 4 heures p. m. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au bas de la rue Bienville ou à GOURDAIN & BENIT,
25 fev 13, rue Conti.

POUR ALEXANDRIE, NATCHITOCHES et les ports intermédiaires.—Le bateau à vapeur JOHN LINTON, bien connu, capitaine P. F. Kimball, partira pour les ports ci-dessus, jeudi, 28 courant, à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis-à-vis la rue Conti, ou à
BLAIR & SATTERFIELDS,
25 fev rue des Magasins, No. 91.

POUR ST. LOUIS, GALENA, et tous les ports intermédiaires.—Le bateau à vapeur UNDERWRITER, capitaine Gould, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira pour les ports ci-dessus, mercredi 27 du courant, à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou au bureau du North American Hotel ou à
EDW. A. BRIDGE, 56, Commune.

PAQUEBOT ENTRE LA NELLE-ORLEANS ET LE BAYOU LAFOURCHE.

Le bateau à vapeur PAUL JONES, capt. Greer, fera pendant toute la saison des eaux hautes, les voyages entre la Nouvelle-Orléans et le bayou Lafourche, partant d'ici tous les samedis à 9 heures A. M. et de Donaldsonville tous les mercredis matin. Pour fret ou passage, ayant de bonnes accommodations, s'adresser au capitaine à bord, ou à HENRY TETE, 13, rue Conti,
F. JOURDAN, 1, Faub Levee.

Le bateau ne sera pas responsable des dépenses occasionnées par les officiers, sans un ordre spécial du capitaine. 25 fev—3m

POUR LOUISVILLE—Le bateau à vapeur BUCKEYE, [illegible] Thompson, partira pour le port ci-dessus aujourd'hui mercredi, 26 courant, à 4 heures P. M. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, au quai de la rue [illegible], ou à
ADAMS & HARTWELL, 36, Poydras.

POUR Vicksburg, Grand Gulf, Rodney, Natchez et tous ports intermédiaires. Le Steamer [illegible], CLAIBORNE, Capt. J. Barrett, partira pour les ports susdits, mercredi 27 courant à 4 heures p. m. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à SMITH & VOORHEES,
25 fev 25 rue du Camp.

POUR Louisville, Cincinnati, Maysville et Portsmouth. Le bateau à vapeur MORAVIAN Capitaine N. B. Harbin, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira pour les ports ci-dessus samedi prochain 2 mars. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
SAMUEL BELL
25 fev rue des magasins no. 89.

POUR Galveston et Velasco, (Texas) Packet régulier du lundi 26 courant à 10 heures.

Le magnifique bateau-à-vapeur pour NEW-YORK, Capt. John B. Wright, partira positivement comme ci-dessus. Ce navire est âgé d'une année seulement, est doublé et chevillé en cuivre, et ses emménagements tant pour la chambre que pour l'entrepont ne le cèdent en rien à aucun des packets des Etats-Unis. Un bateau-à-vapeur sera toujours prêt à Galveston, à l'arrivée du bateau, pour conduire les passagers du bord ainsi que le fret à Houston. Le fret du prix pour Galveston seulement.

Pour fret ou passage s'adresser à bord, au poteau vis-à-vis la rue Conti, ou à
BOGERT ET HAUTHORN,
25 fev rue Gravier no. 43.

N. B.—Les billets des banques de la ville seront reçus en payement tant du fret que du passage, il ne sera point reçu de fret à bord le jour du départ.

A FRETER—La belle goëlette, âgée vingt ans HEROINE, capt. Prader, du port de 1100 barils. S'adresser à
25 fev GEO. E. COOLIDGE, 56, Bienville.

LIGNE DE PACKETS ENTRE LA N.-ORLEANS ET CHARLESTON.—Le brick A. J. ALMENA, capt. Goode, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu pour Charleston: pour balance de fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à
J. A. BARELLI & CIE,
25 fev rue de la Commune, No. 61.

POUR BOSTON.—Devant partir mercredi 27 courant, la ligne de paquebots entre la Nouvelle-Orléans et Boston, de Lombard & co.—Le beau paquebot CONCORDIA, capitaine J. Hastings [illegible] pour passagers. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis la rue St-Joseph, ou à
25 fev JNO. A. MERRITT, 53, rue du Camp.

POUR BOSTON.—Ligne de Lombard & Co.—Le navire paquebot A 1 CHEROKEE Loring, capitaine, sera expédié sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine Loring, à bord, au quai de la rue St-Joseph, ou à
25 fev JOHN A. MERRITT, 53, rue du Camp

POUR LA HAVANE—Le beau brick E. GRONING, doublé et chevillé en cuivre, capt. Mandon, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret de 500 barils ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord ou à
25 fev E. GRONING & Co.

A VENDRE—La goëlette GENEVA, du port de 900 barils. Elle est maintenant de l'autre côté de la rivière dans la [illegible]. Pour les conditions, s'adresser à
25 fev—10 A. M. DE MIRANDA, 212, Bourbon

A VENDRE—Un magnifique PIANO, d'une remarquable supériorité de ton; il peut être vu tous les jours à la rue du Camp, no. 14, où un professeur de 2 à 3 heures, montrera la supériorité de cet instrument, une égal, à ceux qui désireront l'acheter. 23 fev

CAFE à vendre, situé aux magasins bleus, en face la Vieille Levée, attenant le Marché, au coin de la pompe No. 4. Pour les conditions, s'adresser ci-dessus. 23 fev—4

PERDU—Un portefeuille de maroquin rouge, contenant $45. Celui qui le remettra au No. 28, rue du Camp, sera libéralement récompensé. 24f

SALLE DE LA BOURSE ST. LOUIS.—Les dames et messieurs souscripteurs au bal travesti des Célibataires du mardi 26 février, sont invités à prendre leurs billets au bureau de la salle, depuis le lundi, jusqu'à 3 heures de l'après midi. 25f—7

A VENDRE—Une jolie paire de jeunes chevaux. S'adresser à l'écurie de Mr. Byrne, rue Bienville. N. R. LEDSTON, rue Toulouse.

ON demande [illegible] [illegible] de l'habitation de [illegible] Il est inutile de se présenter si l'on n'a pas [illegible] [illegible] et la pratique nécessaire.

ON demande une femme de couleur pour être cuisinière dans une famille privée. On exige qu'elle connaisse la cuisine, entende le français et qu'elle fournisse des certificats d'honnêteté, de propreté et de sobriété.

S'adresser rue du Canal, No. 180. On donnera également un domestique mâle. 22f—7

A LOUER—Une grande chambre, bien garnie, faisant front à la rue, laquelle peut être convenable, à louer à un prix raisonnable. S'adresser au No. 16, rue de la Douane, entre Chartres et la Vieille Levée.

On désirerait prendre à loyer une MAISON au centre de la maison de cinq ou six pièces, située dans le centre de la première ou seconde municipalité. S'adresser au bureau de l'Abeille. 19 fev

CHARBON DE BANNES.

A vendre au No. 35, rue Gravier.
19 fev—17

VIN—150 paniers Vin de Champagne, à vendre par ROBT. H. WHITE. 25 fev

WHISKEY rectifié—50 barils en magasin et à vendre par S. B. MULLEN,
25 fev 17, Poydras.

RUM DE LA N.-ORLEANS—en magasin et à vendre par S. B. MULLEN,
25 fev 17, Poydras.

MARINADES—50 barillets en magasin, et à vendre par S. B. MULLEN,
25 fev 17, Poydras.

GRAISSE en magasin et à vendre par
25 fev S. B. MULLEN, 17, Poydras.

LANGUES de boeuf en magasin et à vendre par
25 fev S. B. MULLEN, 17 Poydras.

POMMES de terre—50 barils pommes de terre du Nord, en magasin et à vendre par
25 fev S. B. MULLEN, 17, Poydras.

GRAISSE—1800 barillets graisse en feuille prime, en débarquement et à vendre par
25f ADAMS & HARTWELL, 36, Poydras.

BOEUF—Mess et M. O. prime en barils et demi barils d'inspection et à vendre par
25f ADAMS & HARTWELL, 36, Poydras.

BALAIS—200 douzaines balais de blé, en magasin et à vendre à des prix modérés par
25f ADAMS & HARTWELL, 36, Poydras.

SACS EN FIBRE—2500 sacs en fibre en débarquement de la barque Alasco et du navire Arnold Well, de Boston, à vendre par
25 fev ROBT H WHITE 40, Poydras.

CHANDELLES—500 boîtes chandelles de blanc de baleine de New-Bedford, en magasin à vendre par ROBERT H. WHITE.
25 fev Poydras no. 40.

WHISKEY—80 barils vieux Whiskey de riz, à vendre par CARMAN & McMAHON.
25 fev 41 et 43, rue Poydras.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HERNANDEZ & WHITING.

IL sera vendu mardi, 26 courant, à la Bourse de Cité, rue St-Louis à midi,
UNE MAISON simple, au faubourg Marigny, à l'encoignure des rues Bons Enfans et Anglais. Le terrain a 30 pieds français, sur [illegible] [illegible]. Il se trouve sur le dit lot une grande maison de 4 appartements avec cheminées, 2 cabinets, galerie et balcons, &c., attenant une bâtisse et 2 cuisines en bardeaux. La maison a 32 pieds de front sur 12. Il y a sur le derrière un jardin avec des vignes et une cuisine.

CONDITIONS—$1000 comptant, la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothéqués jusqu'au parfait paiement.

Les actes de vente seront passés par-devant Wm. Y. Lewis, Esq. notaire public, aux frais des acquéreurs.
25 fev

PAR T. MOSSY & GARIDEL.

Vente par Cotte.

MARDI, 26 du courant, il sera vendu, à 10 heures du matin, à leur magasin, d'encan, rue Toulouse, No. 10.

Un assortiment de Marchandises Sèches, anglaises et françaises, consistant en partie en Jaconas, Mousselines, Mouchoirs à chemises en Ginghams, Mousseline, Toiles d'Irlande, Toile à Drap, Toile de Paris, Jaconas et diverses, Bas, Gants blancs et blanc, Brin, &c. &c.

Les marchandises pourront être inspectées Lundi à midi.—Conditions au comptant. 25 fev—2

PAR GUINAULT & DELACHE.

Vente juridique.

IL sera vendu à la Bourse de la Cité, jeudi 28 courant, à midi,

La négresse NANCY, âgée d'environ 30 ans, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, parfaitement garantie des vices et maladies prévus par la loi, vend pour le manque de [illegible].

Conditions—Moitié comptant et la balance à 6 mois de crédit. L'acte de vente au passé chez Felix Percy, not. public. 22f

PAR GUINAULT & DELACHE.

Vente juridique.

IL sera vendu jeudi 28 courant, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis.

Deux lots de terre situés au faubourg Montreuil, près de cette ville, désignés par les nos. 12 et 13, ainsi que le dit par Alex. D'Hemecourt, le 10 janvier 1839, déposé en l'étude de Philippe Lacoste, not. pub.

Les dits deux lots de terre mesurent chacun un pied anglais, 30 pieds 7 pouces de face à la rue Moreau, sur [illegible] pouces de profondeur, entre les rues [illegible] et [illegible]

[illegible] vendu [illegible] [illegible] [illegible] et [illegible] [illegible] [illegible] ...

[illegible] [illegible] comptant, et la balance à 6 [illegible] [illegible] de crédit, en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque jusq'au parfait paiement.

Acte de vente par-devant [illegible] Lacoste, notaire public.

PAR HERNANDEZ & WHITING.

IL sera vendu à la Bourse de la Cité, mardi, à midi, les propriétés de valeur suivante, dans la 2e. et 3me. municipalité:

UNE MAISON EN BRIQUES à deux étages, ayant 5 appartements et un devant de chambre avec boutique. Les grande cour des galeries et cheminées, [illegible] [illegible] ... rue Royale ... Cette propriété est très avantageuse ... [illegible]

Conditions—$1000 comptant, et la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque jusqu'au parfait paiement.

CETTE PROPRIETE DE VALEUR dans l'îlet du Cirque, mesurant 60 pieds de face à la rue St. Anne et faisant face au canal, sur 120 pieds de face à la rue St. Claude, avec les améliorations ci-dessus désignées.

Aussi,—100 actions dans la banque des Citoyens, vendu au comptant.

Conditions—$2000 comptant, la balance à la banque des Citoyens, ou la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque jusqu'au parfait paiement.

UNE MAISON dans la 3me. municipalité qui a front sur [illegible] [illegible] [illegible] ... avec Pont St. Ferdinand et Moreau.

Conditions—$1000 comptant, et la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque jusqu'au parfait paiement. La [illegible] [illegible] sera accordée pour [illegible].

L'acte de vente sera passé par-devant W. Y. Lewis, Esq. notaire public.

N. B. Si les billets ne sont pas payés à leurs échéances, il portera un intérêt de 10 pour cent, que [illegible] [illegible] le recouvrement.

Les personnes qui désirent acheter sont invitées à faire venir leurs propositions. 21f

PAR J. LEVY.

IL sera vendu, vendredi 1 mars, à 4½ heures P. M. en face du Magasin d'encan, no. 52, rue des Magasins, pour le compte de qui il appartiendra,

27 sacs café de la Havane,
20,000 Cigares do do.

Pour être une consignation. 25f

PAR DUPUILLET ET FAURES.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse de la Nouvelle-Orléans, et à la requisition du Syndic, des créanciers de Mathieu Dupré, banqueroutier, il sera vendu, mardi 26 février à 10 heures du matin, à leur magasin, rue Royale no. 112, au [illegible] [illegible] objets consistant en marchandises sèches, cotonnades, toiles, soieries, [illegible] et autres articles, comme aussi des [illegible] de loyer transférés.

Conditions au comptant. 14 fev—10f

BUREAU DE LA COMPAGNIE DU CHEMIN à continuation Neuville et de la Nouvelle-Orléans. 16 février 1839.

VENTE A L'ENCAN.

Une grande quantité de pièces de câble rouge, excellent pour câbleurs, paquets et pontes et autres ouvrages, au dépôt de la compagnie, rue du Canal, lundi 25 courant à 4 heure de l'après-midi.
D. HOARD,
25f Ing. en chef et Supr. Gén.

PAR HOSNY & CHESNAY.

IL sera vendu mardi 26 du courant, à midi, à la Bourse de Cité, rue St-Louis.

La négresse LEDA, âgée de 23 ans bonne cuisinière, blanchisseuse, repasseuse et marchande, garantie et ayant ses papiers et vices et maladies prévus par la loi, à l'exception qu'elle est chargée d'une fille.

Conditions—Moitié comptant et la balance à 6 mois, en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque.

La négresse IRENE, âgée d'environ 40 ans, bonne cuisinière et blanchisseuse, ayant été maltraitée de [illegible] pendant huit ans, sans sujet garantie des vices et maladies.

Conditions—1/3 comptant et la balance à 6 mois, en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque.

GENEVIE.—Le soussigné reçoit maintenant de Schiedam, d'Amsterdam, 300 pipes genièvre d'une qualité supérieure, de la marque bien connue de "Eendracht," qu'il garantit d'une qualité supérieure, et de Rotterdam [illegible] [illegible] [illegible] ... à vendre par le [illegible] [illegible] vis-à-vis le Marché aux Légumes, et en lots convenables aux acheteurs.
HUGO C. GILDEMEESTER,
4 fev—4m No. 40, rue Bienville.

UN jeune homme de 18 à 19 ans connaissant le français, l'anglais et l'allemand, ayant ses parents en ville, désirerait trouver une place dans une maison de commerce. Il ne tient pas aux appointements, son principal but étant de s'occuper et d'apprendre le commerce. Pour plus amples renseignements, s'adresser au bureau de l'Abeille. 22f—3

M. FREMAUX est constamment approvisionné de papiers à écrire, à l'honneur d'informer les personnes qui l'ont honoré de leur confiance et le public en général qu'il vient de déménager du [illegible]
147 rue de Chartres

[illegible] l'hôtel d'Orléans, où il est installé un grand assortiment de papiers peints en tout genre et de plus [illegible] choix.

Il s'attend à recevoir sous peu augmenté d'une grande quantité d'ouvrages nouveaux, arrivés par les navires Caroline et Sagan et dont il fera l'ouverture le [illegible], aux meilleurs [illegible] ... [illegible] 20f—4

A VIS AUX POMPIERS—A une assemblée des pompiers et des membres exempts, tenue au salle de la Bourse dernier avis, lundi 25 courant, dans la salle de la compagnie des pompiers du Mississipi No. 2. Les résolutions suivantes furent unanimement adoptées:

Résolu, que nous recommandons aux diverses compagnies de pompiers de cette ville, de s'assembler [illegible] [illegible] afin de prendre des mesures pour la célébration de l'anniversaire du 4 mars, et qu'ils déclarent [illegible] ... [illegible] ...

Résolu, que les pompiers actuels [illegible] ... à prendre des mesures ... 25 fev

J. S. GOODALE, secrétaire de la Compagnie [illegible] ...

TABAC—100 balles tabac choisi, de la Virginie, à vendre par CARMAN & McMAHON,
25 fev 41 et 43, rue Poydras.

BOEUF—20 barils et demi barils boeuf mess, en magasin et à vendre par
ROBERT H. WHITE,
25 fev 40, rue Poydras.

BEURRE—150 barillets beurre de Goshen, à vendre par ROBT. H. WHITE,
25 fev 40, rue Poydras.

THE—100 boîtes Thé Ponchong, à vendre par
ROBT. H. WHITE, 25 fev

FEUILLETON.

BALS.

Troisième Article.

Si jamais une main n'a fait trembler la votre,
Si jamais ce seul mot qu'on dit l'un après l'autre,
Je t'aime! n'a rempli votre âme tout entière,
Si vous n'avez pas pris en pitié les trônes,
En songeant qu'on cherchait les sceptres [illegible],

[illegible] la gloire, et l'empire, et qu'on [illegible]
[illegible]
Si jamais vous n'avez, à l'heure [illegible]
[illegible] qu'elle dormait [illegible]
Pleuré comme un enfant à [illegible]
[illegible] cent fois son nom [illegible]
En cru qu'elle viendrait [illegible] [illegible]core,
Et maudit votre mère [illegible] etc. etc.

Vous n'avez point [illegible] vez point souffert!
Victor Hugo.

[illegible] l'air grave d'un [illegible] rend à répres, écoute [illegible] sérieusement.
[illegible] Arthur.—Quel est le [illegible] laquelle vous venez de parler [illegible] moiselle***.

—Eh! bien, si vous n'y prenez garde, vous allez en devenir amoureux.—Arthur réfléchit quelques secondes puis répondit avant tout, dites-moi, ce que c'est que l'amour, si vous l'y croyez?

—Si l'on ne croyait qu'à ce que la raison explique, répartit André, on ne croirait à rien. Les plantes ont aussi leurs amours. La fleur, que le matin s'est épanouie toute vermeille et qui l'a excitée, aux premières caresses du soleil, se flétrira pourtant sur sa tige solitaire, si le pollen d'une fleur voisine ne vient la féconder. Eh! bien, cette grande loi d'amour qui règle tous les êtres, depuis la violette cachée sous l'herbe, jusqu'au cèdre, est le même loi mystérieuse qui gouverne les âmes. Mais ici, l'attraction morale remplace l'attraction physique. L'âme, cette fleur délicate, a aussi ses désirs et son hymen. Elle serait stérile, si une autre âme, sœur de la sienne, ne la fécondait, comme la fleur féconde la fleur. Je sais, comme vous, que le monde est plein d'accouplements monstrueux; que par une étrange anomalie, on voit le myrthe se marier à la ronce. Mais qu'importe après tout? L'harmonie peut-elle être détruite parceque l'homme fait le contraire de la nature? Et d'ailleurs si vous n'admettez point l'attraction morale, aussi bien que l'attraction physique, comment expliquerez-vous ces qui veulent tout expliquer, ces communications instantanées et douloureuses, qui s'établissent dans les cœurs objets, ces confiances mystérieuses et ces joies mystérieuses, ces [illegible] que l'expérience n'a point encore corrompue. La présence d'un objet d'amour, lorsqu'il traverse les airs, il arrive à se féconder [illegible] [illegible] [illegible]

Vous m'avez souvent reproché, lui dit il, d'être un esprit d'incrédulité. Je vais tâcher de vous répondre. Je suis assez d'ailleurs plus d'entêtement que de vous. Toute votre logique se réduit à recourir à des effort poétiques, des choses, qui au fond, ne le sont point peu.

Je suis aussi, dans mon temps, je me suis bercé de ces rêves. Mais il faut juger le monde, non d'après ce qu'on y dit, mais d'après ce qu'on y fait.

La nature de l'homme, je l'avouerai avec vous, est bien plus complète que celle de la brute. Ses jouissances doivent donc être bien plus étendues. Il ne se contente pas de manger les glands du chêne, et de se coucher à son ombre. Pour dormir il s'enveloppe dans la soie, s'étend sur des tissus précieux, à l'abri des vents et de l'orage. Pour se préserver du froid, il ne revêt pas simplement de la peau d'un ours, tué de ses mains. Il rassemble à grands frais les étoffes les plus chères et les plus fines. Pour sa table, il met tout à contribution. Il mange dans l'or et la porcelaine. Il a horreur des viandes sanglantes dont se nourrissaient nos pères. Pour varier ses jouissances, il réunit les éléments les plus divers. Dans Rome la païenne, il ne s'asseoit à sa table, que couronné de fleurs, ainsi que dans un sacrifice; pendant qu'il se repaît, l'encens fume autour de lui, puis quand il s'est bien gorgé de cécube et de falerne, des concerts l'invitent au sommeil, tandis que de jeunes esclaves grecs, ou des femmes amenées à grands frais de Phrygie, rafraîchissent ses sens embrasés avec des éventails faits des plumes du paon ou de l'oiseau de paradis. C'est le beau temps du polythéisme. On poétise la matière.

Les sculpteurs, les poëtes, les musiciens, les prêtres, rassemblent avec ardeur, les formes les plus pures et les sons les plus harmonieux, ils en forment un voile resplendissant dont ils recouvrent les honteuses débauches du paganisme.

Puis la société se refond, et passe par un nouveau moule. Mais en changeant de forme, le monde n'en reste pas moins le même. La spiritualisme n'est qu'à la surface: la débauche est demeurée. Débauche honteuse s'il en fut, non plus celle des sens, mais celle du cœur. Des entrailles la lubricité a passé jusqu'au cerveau. Voilà tout.

Puis les peintres, les sculpteurs, les musiciens, les poëtes se réunissent de nouveau. Ce qu'ils faisaient jadis pour les sens, ils le font pour l'âme; ils en exploitent la puissance à force d'excitations factices, lui créent des besoins imaginaires, des voluptés inédites, et de même que les hommes du polythéisme, blasés par les sensualités comme plus irréprochables, dans leurs temples, leurs cités, leurs jeux sacrés ... [illegible] ... à satisfaire ces dames ... [illegible] [illegible] ...

[illegible] ... [illegible] ...

L'amour dont vous me parlez, mon ami, cette chimère ...

voyez-vous, que la Vénus de Praxitèle. Et, le malheur de ces luttes insensées de l'homme aux prises avec l'impossible, c'est qu'elles mènent tout droit au découragement ou à la folie. Non, l'amour tel que vous l'entendez n'existe pas.

A vingt ans, j'avais déjà beaucoup vécu, mais comme alors, je n'avais point encore songé à résumer ma vie, je croyais de bonne foi à toutes ces théories merveilleuses. Un soir, (c'était quelque temps avant de revenir dans ma famille), un soir, dis-je, j'étais seul au coin de mon feu. Mon cœur était triste et comme agité de noirs pressentiments. Pour la première fois depuis que j'étais entré dans le monde, je m'avisai de réfléchir sur ce que j'y avais remarqué. Comment se fit-il, que ce monde, qui la veille encore, ne m'apparaissait que paré de riantes couleurs, me sembla alors, vide et froid, plein de mensonges et de déceptions! Quelle mystérieuse réaction s'était donc opérée en moi! Mais le premier doute du jeune homme, a toujours quelque chose de solennel et de grave; le premier doute, est une découverte (triste découverte) dans le monde moral. Il attriste et vieillit en peu d'heures, autant que pourrait le faire une année toute entière, livrée à des actes irréfléchis.

Donc, pour la première fois de ma vie, je me repliai sur ma vie passée. Je l'interrogeai sérieusement, sans amertume comme sans enthousiasme. A vingt ans, il est un mot qui résume l'existence, et se trouve au fond de toutes les questions: c'est le mot amour.

Je me demandai, la main sur la conscience, si ce que j'avais pris, jusqu'à ce jour pour de l'amour, par ce que autour de moi, on lui donnait ce nom, était bien de l'amour.

Aimer, pensais-je, c'est, selon la définition du monde, se donner corps et âme; ou plutôt c'est entrer pour moitié dans un autre corps et dans une autre âme. L'amour, c'est la foi, c'est la religion &c. &c. Voilà, ce que dit le monde, lorsqu'il parle de l'amour, mais, est-ce bien ainsi qu'il le pratique?

Je fus forcé de convenir, qu'en vérité, le monde était un grand niais ou un grand menteur, et que moi-même j'avais été tour à tour, trompeur ou trompé, ou plutôt l'un et l'autre à la fois.

En y réfléchissant plus murement, je compris bientôt qu'il ne devait être ainsi; je compris que les hommes qui sont, par une espèce de compromis, et par pudeur, sans doute, imaginé un langage de convention, qui [illegible] ceux-là seuls qui s'en trompent à la lettre; un arrangement à l'amiable, par lequel il est entendu qu'on parlera de telle façon, mais qu'on agira de telle autre. On convient de ceci et de cela. A telle question il faut telle réponse; à telle phase de l'amour, il faut telle série d'impressions réglées; à telle autre, [illegible] ... [illegible] ...

chose au sérieux, mais tant pis pour celles-là. En tout et partout il faut des victimes.

—Mais, s'écria André, vous calomniez l'humanité. Les femmes n'ont-elles pas donné mille fois l'exemple du dévouement le plus sublime et ...

—Qui vous dit le contraire? répondit Arthur. Autant que vous je crois au dévouement des femmes et à la sublimité de leurs sacrifices; mais je nie l'amour éternel, absolu, tel que vous le rêvez.

Pendant trois mois, Léandre traverse chaque soir, un bras de mer; chaque soir il joue sa vie pour un baiser de Héro. A cela il n'y a rien d'étonnant. N'avez-vous pas vu, dans la saison des amours, le coq de perdrix, passer sur le corps du chasseur pour courir à sa femelle? Mais combien eussent duré de temps encore, les voyages de Léandre, si par une nuit d'orage, il n'eut pas trouvé au lieu de l'amour qu'il cherchait, la mort sur laquelle il ne comptait pas? Si, plus cléments, les flots de l'Hélespont avaient épargné sa vie, êtes vous bien sur, que le jeune grec eut de nouveau défié les vagues? Il meurt à temps, pour l'honneur de vos magnifiques théories. Sa mort le fait sublime. Vivant il se serait démenti. Ses visites auraient cessé peu à peu, croyez-le bien. Plus d'une fois, la tendre Héro, l'eut attendu en vain au pied de la tour. Eh! mon Dieu! trois mois de plus, et Léandre aurait cessé de traverser l'Hélespont, ou l'aurait traversé pour une autre amante. Qui sait? Peut-être qu'Héro en eut été bien aise!

L'homme est ainsi fait. Pour être sublime parfois, il il ne doit pas moins homme. Si une femme me disait: je t'aime, je la croirais peut-être, mais si elle ajoutait: je t'aimerai toujours, je penserais de suite, qu'elle se trompe ou qu'elle veut me tromper. Si l'attraction des âmes existait, comme vous le dites, s'il y avait des cœurs prédestinés, l'amour serait nécessairement éternel, parce qu'alors il serait divin: il y a plus, ces cœurs finiraient toujours par se rencontrer, et l'harmonie générale de la nature serait détruite, ce qui est impossible. Est-ce ainsi cependant qu'il en arrive. Connaissez-vous un amour éternel? Quant à ces créatures passionnées, qui vous quittent parfois une âme, assez de leur âme, j'ai toujours vu qu'elles jetaient en revanche toute la portée de leur ardeur, sans jamais trouver celle de leur chaste halcaint.

Si la vanité entre, dans l'amour pour plus de moitié, car l'amour est la plus grand égoïste que je connaisse, je crois que l'imagination y entre elle, pour un bon quart. Qu'une femme se cache, d'après le dernier mot donné à la mode, un fantôme qui lui plait et qu'elle applique au premier objet venu, je n'y trouve rien à [illegible]. Combien de [illegible] ... de Dieu! qu'on ne nous disent pas que de l'amour ce qui après tout n'est que de l'amour.

Dans cette fameuse soirée, dont je vous parle, il me passa tant d'idées par la tête, que je vous en fais grâce, car je deviens horriblement ennuyeux. Toutefois, je vous dis l'impression que je ressentis en ce moment, la tendance dans le monde. C'était ...

En voyant douter toutes ces [illegible] ...

veux, il me sembla que le voile à travers lequel je les contemplais jadis, était tombé de mes yeux; Cette fois je ne me laissai plus enivrer dans cette sphère d'harmonie et de beauté, et je m'écriai comme Alfred de Musset.

"Ah!" quel jardin! quelles fleurs à cueillir, à respirer! ah! Marguerites, Marguerites, que dira votre dernière pétale à celui qui vous effeuille? un peu, et pas du tout."

Voilà la morale, pensais-je, voilà la fin de ces soirées. C'est sur ce triste abime du néant et des rires que vous promenez si légèrement toutes ces gazes parsemées de fleurs; c'est sur cette vérité hideuse que vous courez comme des biches, sur la pointe de vos petits pieds.

C'était là, ce que je me disais tout bas, pensant que l'amour était une chose vraie, mais passagère, une fleur qu'il fallait respirer, aujourd'hui pour voir se faner demain pour un autre.

Est-ce à dire que les hommes soient méchants? Non pas; il ne sont ni anges ni démons mais tout simplement des hommes, bons à certaines heures, mauvais à d'autres, variables en tout temps.

En faisant ces réflexions je me trouvai placé entre d'une dame célèbre par sa beauté et son esprit. Elle causa près d'une heure avec moi. La veille encore j'aurais regardé cela comme une faveur, puis ma raison était sur ses gardes, et je m'apperçus que j'étais pour cette femme un instrument et rien de plus. Il existait dans un plans de rendre son mari jaloux. Cependant je devenais pour tous les hommes qui entouraient un objet d'envie. Ma vanité de jeune homme en fut délicieusement émue. J'éprouvais pour cette femme, qui avec quelques regards, quelques paroles, me faisait par ainsi dire un trône, et me créait le roi de ce salon, un sentiment de gratitude infini. Elle m'eut demandé dix années de ma vie que je lui eusse données sur l'heure. La veille encore, indéfiniment pris mon émotion pour ces commencements d'amour, mais plus réfléchi cette fois, je reconnus propre satisfait. Eh! bien, mon ami dans tous ces amours, il y a quelque chose semblable, à l'amour-propre et le [illegible] ... [illegible] de [illegible] ... [illegible] à tour.

—Qu'avez-vous, dit André—Rien, répondit Arthur en le quittant. André le suivit des yeux, tout en moment en train de causer et Arthur voyant une demoiselle qui n'avait pas de cavalier, se présenta à lui devant d'elle pour lui offrir son bras. Puis, bientôt, devant André, mais il n'est pas l'air de l'espérer.

Voilà un fier argument défendu les doctrines d'Arthur, pensa André. Nous verrons plus tard. Je parie qu'il ne dansera pas un vingt-ans, sans être distrait de son [illegible] ... [illegible] ... Pauvre Arthur!

[illegible] ... [illegible] ...

sentiment inconnu, dont toute son expérience ne pouvait lui rendre compte. C'est en effet un bien pauvre chose, que cette raison dont nous sommes si fiers, je ne suis trop pourquoi. L'on comprend mal, qu'elle soit d'humeur si batailleuse, car il est bien sure qu'elle ne soit pas battue.

Arthur était dans un étrange perplexité. Qu'on nous permette ici une comparaison:

Un athée fut forcé un soir par la pluie, de chercher un abri dans une église. C'était une église, haute, sombre et froide, presque nue et presque déserte. L'athée s'arrêta et mouvrit soudain ailleurs ces lèvres.

Au fond de l'église, il aperçut un vieux prêtre à figure austère, qui portait pour tout ornement un surplis blanc sur une robe noire. Près de l'autel il y avait un cercueil, et au pied du cercueil une jeune femme et deux petits enfants à genoux, qui priaient et pleuraient. Çà et là quelques cierges brûlaient, répandant sur les hautes et humides murailles une clarté mystérieuse. Bientôt l'orage redoubla de force; de temps à autre, des éclairs sillonnaient un ciel tout chargé de nuages, et jetaient à travers les vitraux du temple des lueurs sinistres, au milieu desquelles apparaissaient, sombres et solennelles, les figures sévères des saints du lieu. Le bruit du tonnerre, roulant au loin, se mêlait par intervalle, aux voix qui psalmodiaient l'office des morts.

L'athée sentit un frisson glacial, glisser tout le long de son corps. Il fait froid ici, se dit-il, à lui-même, en s'efforçant de sourire, la pluie m'a mouillé, jusqu'aux os.

Cependant l'office continuait, la pluie tombait à flots, et les sanglots étouffés de la jeune femme continuaient comme des soupirs partis du cercueil. L'athée regarda autour de lui, ainsi qu'un homme qui pressentirait un danger, cherche dans pourrait être ces mortels de salut. Mais il n'aperçut que la tête pâle et maladive d'une Madeleine, qui semblait le regarder fixement du haut de son cadre. L'athée détourna les yeux et se sentit ému. "Décidément, s'écria-t-il, à demi-voix, mais de manière à être entendu, le froid m'a donné la fièvre." A ces paroles, tous les personnes qui se trouvaient dans l'église tournèrent en même temps, vers l'interrupteur des visages sévères et que les clartés mystérieuses de l'église rendaient plus sévères. L'athée s'appuya alors contre une colonne, jusqu'à la fin de l'office. Tout son corps tremblait, jusqu'à ce que le jeune femme, passant près de lui, s'arrêta, [illegible] ... le coeur, et il baisse les yeux.

Tout-à-coup, il passe un accord de la [illegible], il entendit je ne sais quel gémissement lui allant au coeur, et il prêtait ...; C'était l'orgue qui préludait à un chant sacré, et dont les notes mystérieuses, échappées à leur foyer d'harmonie semblaient [illegible] ... [illegible] ...

[illegible] ...

Enfin, lorsque l'orgue entonna le Dies irae, ce fut comme si Dieu lui-même venait d'entrer dans l'église, et quand les sons roulèrent de ce faîte sonore, tous les fronts étaient prosternés. La jeune femme sentit continuait à prier à demi-voix: car la douleur de la veuve n'a rien à démêler avec la colère du très-haut.

L'athée était à genoux.

Récemment dans tout ce qui venait de se passer, rien n'avait parlé à sa raison.

Saint-Augustin a dit quelque part ces admirables paroles: Il faut chercher Dieu dans son cœur et non dans sa tête: "Eh bien! il en est de l'amour comme de Dieu. On le sent, on ne l'explique pas, et ainsi que l'athée Arthur venait de plier les genoux.

Lorsqu'il sentit à son bras le bras de la jeune femme, il éprouva comme l'athée une espèce de vertige. Comme lui aussi, il chercha à donner le change à sa pensée. Arthur est un de ces hommes, braves dans tous les dangers, dont la force grandit devant le péril, se trouvant face à face avec lui, il l'aborde de front.

—Mademoiselle, dit-il, après avoir échangé avec quelques paroles sans importance, je viens d'avoir tout-à-l'heure avec un de mes amis une conversation sérieuse. Il soutenait que l'amour est vraiment une flamme divine qui tombe en même temps sur deux âmes et les fait germer à fleurir entre elles; [illegible] ... Moi, je disais, que c'était un beau rêve seulement. [illegible] ... qui étaient de leur côté ..., et le plaisir ne s'en rendait cependant.

—Le jeune femme regarda Arthur avec un étonnement presque naïf.

Il me semble, lui dit-elle, de sa voix douce et pénétrante, que vous avez parlé tous les deux votre langue. Il y a des choses qui n'existeraient plus si on voulait les définir. Pourriez-vous définir Dieu? et cependant ne sentez-vous pas qu'il est partout? vous le voyez dans ces existences. n'est-ce pas? Il se révèle à vous, dans la vieillesse des prés, dans le parfum des fleurs et le murmure des eaux, aussi bien dans le soleil. De toutes parts, de dessous les herbes, du fond des forêts, du haut des cieux, il est une voix mystérieuse qui vous crie: il y a un Dieu! et vous croyez. Eh bien, si vous, sans penser même à lui demander compte de son existence!

N'est-il doutez-pas, l'amour, comme Dieu, est un mystère inexplicable. Ah! le monde l'a entouré de bien des dégoûts; il faut aller le chercher sous bien des mensonges, mais il n'est pas moins pur dans le fond et inaltérable. Qu'enfin cœur ait? je ne le sais, mais il est. Qu'est-ce qu'on dirait un feu plus pur que l'éther, et qu'on peut voir s'élever une combustion? et ce vous vous étonnez? Il y a dans vous ... [illegible] ... [illegible] ...

[illegible] ...

"Mon cher ami qu'en ... et le Bruyère ...

ceux enfin; rêver, leur parler, ne leur parler point, penser à eux, penser à des choses plus indifférentes, mais auprès d'eux, tout est égal."

Voilà l'amour, cette chose si simple et si sublime, que le monde n'explique jamais; on perd d'ailleurs à vouloir l'expliquer. Car on peut arriver à en douter plus ou moins, mais jamais à le nier positivement. Dans ces sortes de choses le fil est plus fort que l'incrédulité, car la première croit, la seconde ne fait que douter. Il est bien sans doute de nier ce qui est contre notre raison, bien dangereux, au contraire, de nier ce qu'on saurait démontrer contre ce sens. Là où commence l'infini l'orgueil humain doit s'arrêter.

Arthur ne répondit pas, mais un instant après il valsait avec mademoiselle.

Quand il passa son bras autour de la taille de sa danseuse, il éprouva une émotion qui ressemblait à la crainte. Il tressaillit comme à un contact électrique. Il sentit dans un bal, je ne sais quel vague parfum qui semblait s'élancer des cheveux, et qui venait entourer d'une atmosphère enivrante, à chaque tour de valse, les idées d'Arthur subissaient une réaction presque complète. La valse avait été pour lui, ce que l'orgue avait été pour l'Athée. Son cœur était devenu un temple de l'amour et était croyant.

A [illegible] jours de là, André rencontra Arthur. La révolution avait fait d'effroyables progrès. Le jeune homme était rêveur et distrait. Il semblait revenir sur quelque ... la quatrième période pour André.

(La suite au prochain bal.)
HAINS B....

BARCAROLLE.

Allons, ma verte balancelle
Comme le cygne, par les airs,
Vole, glisse et passe ma belle,
Sur l'onde le long des prés déserts.

La nuit déjà brunit les [illegible]
Au cours [illegible] nous [illegible]
Le front sur les blanches épaules,
Laissons, je veux encore rêver.

L'amour est plus doux sur l'onde,
L'espérance y berce mieux!
[illegible] [illegible] le monde
[illegible] [illegible] [illegible] jeux!

Là où [illegible] dans l'ombre,
[illegible] chanter ou mon sein,
Chantons en longeant le bois sombre,
Les flots sont purs, le ciel serein.

Chantons, la vague qui dérive
Nous conduira, rasant le bord
Et que l'écho sur cette rive
Longtemps après nous chante encore.

Allons, ma verte balancelle
Comme le cygne, par les airs,
Vole, glisse et passe ma belle,
Sur l'onde le long des prés déserts.
R....S.

REVERIE

A MADEMOISELLE K.....

Lorsque, dit-on, quand Dieu sur cette terre
T'a vue, près de lui, les anges en prière
N'ont-ils pas demandé la révocation
Du triste et dur arrêt de ta proscription
Qui reléguait si loin leur compagne trop chère?

Ou, ne serais-tu point, dis-moi, ma toute belle,
La poupée beauté que créa Praxitèle,
Vivante par miracle! ou, serais-tu Péri?
Ou bien peut-être encore une fraîche houri,
Par Mahomet promise au musulman fidèle?

Détrompe-toi [illegible] erreur, pour une âme enivrée!
Je crois te voir encor rayonnante, parée
Au bal où près de toi folâtraient les Amours...!
Ah! l'étoile qui brille aux cieux des plus beaux jours,
Fut moins belle que toi, Sylphe, démon ou Fée...!

Une autre vision me trouble et m'enivre,
Je te vois maintenant souveraine de [illegible],
Ma raison m'abandonne, et mon âme est en feu!
Car sur ta joue rose où ton corsage bleu,
Se loge [illegible] l'amour ou brûlant [illegible]

Oh! quand [illegible] mon ardeur de poëte
Épuisé par l'amour? mais ici je m'arrête,
Car ignorée du sort vient de la présomption,
Je sens que sur l'amour de la présomption,
Ma verve s'échauffe triste, honteuse et muette.
ARMAND L....

BOISSY D'ANGLAS

A la Convention nationale par VINCHON.

Scène de la Révolution Française.

Journée du 1er. Prairial, An III, (20 Mai 1795.)

Ce tableau a été composé, au sujet l'un des épisodes les plus dramatiques de la révolution française, le moment où le président Boissy d'Anglas salue la tête du député Féraud qui lui est présentée au bout d'une pique, au milieu d'une émeute populaire.

[illegible] ... qui a sauvé la France ... [illegible] ... entre les mains de la foule ... Exposition à l'Hôtel de ville, l'entrée de la rue St. Pierre, entre Chartres et Royale, où il est visible depuis 9 heures du matin jusqu'à 5.

Prix d'entrée—50 cents, enfants demi. 3 fev—1m

AVIS—Les personnes invitées ainsi que les souscripteurs au bal travesti qui aura lieu le 26 février, sont priées de ne point se présenter sans porter de leur bals [illegible].

Les billets étant personnels, nul ne sera admis au bal sans un carte [illegible].